

# Défi

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

# Jeunesse →

VOL. XV

NO 2

MAI 2009



**Conduites à risque et rites de passage**

**L'encadrement intensif**

**Les compétences des familles séparées**





# Sommaire

## Éditorial

- » **Défi jeunesse... une revue qui chemine à travers le temps!**  
Jean-Luc Secours 2
- » **Conduites à risque et rites de passage chez les jeunes**  
Denis Jeffrey 3
- » **Une intervention IRI en abus sexuel**  
Patrick Simon 9
- » **Les défis de la diversité culturelle dans l'évaluation de situations d'enfants signalés à la Direction de la protection de la jeunesse**  
Monique Cauchy 12
- » **L'encadrement intensif, un an après...**  
Sylvie Despatie, Denis Dunberry et Josée Waddell 17
- » **Les compétences des familles séparées : favoriser la créativité des parents et des enfants pour mettre fin à la compromission**  
Myriam Briand, Lorraine Filion et Alain Fredet 20
- » **Les interventions cognitives-comportementales pour la gestion de la colère auprès des enfants et des adolescents**  
Mylène Payer et Audrey Savard 25

### COMITÉ DE LA REVUE

Anne Baraké, Koffi Folly, Josette Laframboise, Sébastien Nadeau, Audrey Savard, Jean-Luc Secours, Geneviève Turcotte

#### Ont collaboré à ce numéro

Myriam Briand, Monique Cauchy, Sylvie Despatie, Denis Dunberry, Lorraine Filion, Alain Fredet, Denis Jeffrey, Mylène Payer, Audrey Savard, Jean-Luc Secours, Patrick Simon, Josée Waddell

#### Photo de la ruelle sur la couverture

Pierre Raza, artiste peintre

#### Fusains

Marc-Olivier Secours

#### Rédacteur en chef

Jean-Luc Secours

#### Révision linguistique

Danièle Gauthier

#### Graphisme et impression

ACOR

#### Secrétariat

Murielle Bouchard, Vicky Bouchard

#### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 1201-009-X  
Mai 2009  
Le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire



Imprimé sur papier recyclé.

### POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue professionnelle *Défi jeunesse* est publiée par le Conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire à raison de trois numéros par année.

#### Les objectifs visés par la publication de cette revue sont :

Promouvoir le développement professionnel en lien avec l'intervention et la réflexion. Dans un contexte multidisciplinaire, assurer et valoriser l'identité professionnelle spécifique à chaque discipline. Permettre l'intégration des nouvelles orientations du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Favoriser l'étendue du rayonnement professionnel. Accroître le sentiment d'appartenance. Faire valoir les différentes expériences de partenariat.

#### Critères de publication :

**CONTENU** / La revue publie des articles de fond (théorie, réflexions, études, recherches, recherches-action, analyses...), des textes portant sur des expériences professionnelles pratiques (projets, nouveaux modes d'intervention) et diverses chroniques à contenu clinique telles des notes de lecture, des chroniques juridiques, des chroniques événements et des entrevues. **MANUSCRIT INÉDIT** / La revue ne publie que des manuscrits originaux. **FORMAT** / Les articles soumis à la revue professionnelle doivent être dactylographiés à double interligne, sur papier format lettre dans une police de 12 points. L'article contient au maximum 10 pages. L'auteur envoie au comité de la revue une version électronique du texte sur traitement de texte compatible avec Microsoft Word Office à l'adresse mentionnée plus bas. Un guide pour la présentation des articles est disponible sur demande.

**ÉVALUATION** / Tous les articles sont soumis au comité de la revue qui a l'entière responsabilité de décider de publier ou non un article. Le comité se réserve aussi le droit de changer les titres et les sous-titres des articles sans avis à leur auteur. **OPINION DE L'AUTEUR** / Les opinions contenues dans les articles n'engagent que leur auteur. **REPRODUCTION** / Toute reproduction est autorisée avec mention de la source. **REDEVANCES** / Toute soumission d'un texte original pour publication dans la revue *Défi jeunesse* implique le transfert des droits d'auteur au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Le comité offre deux exemplaires de la revue aux auteurs des articles publiés.

Avez-vous des commentaires sur la revue? Si oui, veuillez nous les faire parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessous.

JEAN-LUC SECOURS,  
RÉDACTEUR EN CHEF

Comité de la revue *Défi jeunesse*  
4675, rue Bélanger Est  
Montréal (Québec) H1T 1C2

Code de courrier interne : 40

Téléphone : (514) 593-2118  
Télécopieur : (514) 593-2113

Courrier électronique :  
conseilmulti@cjm-iu.qc.ca



# DÉFI JEUNESSE...

## UNE REVUE QUI CHEMINE À TRAVERS LE TEMPS!

Jean-Luc Secours, rédacteur en chef

En 1994, certains intervenants du nouveau Centre jeunesse de Montréal, issus tant du secteur de la réadaptation que des services psychosociaux, sont approchés par la direction générale bicéphale de l'époque, en l'occurrence messieurs Brunelle et Malo. L'idée proposée était de créer une revue professionnelle qui sache refléter et réunir l'expertise de chacun, afin d'engendrer un esprit de collaboration qui puisse initier tant la réflexion que l'action dont les jeunes et leurs familles peuvent bénéficier. En d'autres termes, il s'agit de briser l'isolement de chacun, alors que sévit un important déséquilibre suite à la récente réforme.

Quinze ans plus tard, quel chemin avons-nous parcouru? Qui rédige les articles pour *Défi jeunesse*? Quels sont les sujets abordés?

Nous publions trois numéros par année. Chaque numéro est tiré à 2 500 exemplaires. Sur ce nombre, 350 parviennent à nos partenaires externes des universités, des cégeps, des tribunaux, des CSSS, des centres jeunesse et des différents organismes communautaires.

La majorité des articles sont écrits par les membres de notre personnel mais un nombre appréciable de contributions proviennent de nos différents collaborateurs extérieurs. La formation des auteurs origine des secteurs les plus divers : éducation spécialisée, technique en assistance sociale, psychoéducation, service social, criminologie, école nationale de l'administration publique, psychologie, sociologie, droit, approche psychanalytique, sciences infirmières...

Les sujets abordés tiennent tant de la pratique professionnelle que de la recherche ainsi que des applications qui peuvent en découler. À titre d'exemples, nommons : la santé mentale, la colère, le milieu scolaire, le suicide, le phénomène de gangs, le placement, tous les types de

violence, la vision psychocorporelle, l'éthique, l'attachement, la négligence, l'estime de soi, les jeunes contrevenants, la relation recherche/intervention, la sexualité, la question ethnoculturelle, l'intervention externe, la toxicomanie, la médiation...

En jetant un regard sur les années passées, nous pouvons affirmer : « Mission accomplie! ». *Défi jeunesse* présente un contenu professionnel des plus riches et diversifiés. De plus, nous avons toujours maintenu le souci de proposer une mise en page de qualité accompagnée de photos et d'illustrations mettant en valeur les sujets abordés.

Reposant maintenant sur une base solide, nous sommes en mesure d'élaborer de nouveaux projets pour l'avenir qui sauront vous intéresser. La recherche de nouveaux collaborateurs pour nous transmettre leur expérience et réflexion vont en ce sens. Les employés récemment embauchés ou les étudiants peuvent obtenir une reconnaissance stimulante à voir publier leurs écrits dans une revue telle que la nôtre. Il s'avère également important de miser sur nos partenaires (CSSS, groupes communautaires, milieux scolaires et autres...) afin de bonifier le contenu de *Défi jeunesse*. Un autre développement dont nous sommes fiers, tient à l'entente que nous avons conclue avec l'Association des retraités du CJM-IU afin que ceux-ci publient dans nos pages. Il s'agit d'un merveilleux moyen de réactualiser les connaissances et expériences de ceux qui nous ont quittés.

Pour terminer, rappelons qu'une des forces de *Défi jeunesse* repose sur une analyse et une vision liées à des auteurs possédant de multiples formations favorisant ainsi l'exploration des problématiques sous une approche complémentaire et constructive.

À vous, cher(e)s lecteurs et lectrices de *Défi jeunesse*, employés du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU), ainsi que nos partenaires, nous tenons ici à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à cette revue et pour le chemin parcouru ensemble. Bonne lecture!



## → CONDUITES À RISQUE ET RITES DE PASSAGE CHEZ LES JEUNES

Nous présentons ici la première partie d'un article qui reprend le contenu de la présentation que l'auteur a faite dans le cadre de l'assemblée annuelle du Conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) le 5 novembre dernier. Cette partie porte sur les jeunes d'aujourd'hui dont la génération suit celle que l'on a appelée la *Flower Power*. Le deuxième partie de cet article sera publiée dans le prochain numéro de la revue et traitera des conduites à risque et des rites de passage qui mènent à la vie adulte.

Denis Jeffrey, professeur, Université Laval



Je me propose de parler des jeunes d'aujourd'hui. Il sera question de leurs attitudes, souvent irrévérencieuses, de leurs conduites, parfois contestataires parfois risquées, de leur demande de reconnaissance, de leur difficile progression vers la maturité, de leurs rites de passage, souvent périlleux, rarement tranquilles. La psychanalyste Françoise Dolto disait que nombre de jeunes sont si fragiles qu'ils se protègent derrière un blouson de cuir, des coiffures extravagantes, un style vestimentaire provocateur, des bijoux ostentatoires, des tatouages et des *piercings* de toutes sortes. Ils cachent leur fragilité derrière leur manière singulière de se différencier des autres. Nous savons qu'ils sont très fragiles, qu'ils vivent de la souffrance, donc de l'impuissance, mais qu'ils s'efforcent constamment de se montrer invulnérables, tout-puissants et extrêmement forts. Je sais que je m'adresse à des spécialistes des jeunes. À cet égard, j'aurais beaucoup à apprendre de chacun de vous. C'est pourquoi mon propos peut être perçu comme un appel qui vous est lancé à poursuivre votre réflexion sur ce que vous vivez avec des jeunes.

### DE QUELS JEUNES PARLE-T-ON AUJOURD'HUI?

J'ai travaillé avec des adolescents et des adolescentes qui manifestaient souvent une intolérance à la frustration qui les amenait parfois à des passages à l'acte agressif. Tantôt dépressifs, tantôt surexcités, ils éprouvaient des difficultés à se projeter dans l'avenir. On aurait dit que leur réalité ne débordait pas le moment présent. Ils n'arrivaient pas à se sortir de l'immédiat. Certains avaient coupé les liens avec leur passé. En effet, ils étaient incapables de démêler les fils de leur histoire familiale.

Diverses souffrances et angoisses héritées de l'enfance semblaient bloquer leur développement. Ils traînaient leur passé comme un boulet de canon. Un passé où les liens affectifs avaient souvent été vécus dans la pagaille du champ de bataille familial.

D'autres jeunes étaient trop indisciplinés et trop impulsifs pour organiser leur vie. J'avais aussi quelquefois l'impression que certains manquaient de courage dans plusieurs situations. Ils avaient certes du courage pour se lancer dans une épreuve physique, une conduite *jackass* ne les effrayait pas, mais le courage leur manquait pour surmonter une épreuve morale ou affective. J'étais surpris de constater leur incapacité à puiser dans leurs propres ressources intérieures. Mais j'ai réalisé que la souffrance d'un jeune est sans commune mesure avec celle d'un adulte qui dispose d'une capacité de mise à distance de ses épreuves personnelles. Pour nous, adultes, nos expériences antérieures nous servent pour relativiser ce que nous vivons, pour en éclairer le sens. Plusieurs jeunes n'ont pas encore ce recul. Par conséquent, un conflit avec un parent, une déception amoureuse ou une simple frustration ont pour eux la dimension d'un drame accablant. La souffrance les paralyse, les rend impuissants. On sait qu'on pense facilement au suicide à cet âge. Une petite crise dépressive peut induire le désir de retrouver le calme éternel, de s'anesthésier, de devenir insensible. Se suicider, se « geler », être *stone* sont des mots qui traduisent bien le besoin de mettre sur la glace ou de transformer en pierre des émotions ou des souffrances trop dérangeantes.

### Transgression

Mais on sait aussi qu'on pense à cet âge à s'éclater, qu'on désire l'intensité, les émotions fortes, les sensations corporelles exaltantes. Qu'on désire également transgresser des limites pour savoir jusqu'où on peut aller trop loin sans se faire prendre. Jouer avec les limites devient alors une grande source d'excitation. Les conduites de transgression ou de régression créent de la puissance, donnent un sentiment de puissance. Quand on souffre, quand on se sent impuissant, transgresser ou régresser devient une pratique de survie pour se donner le sentiment qu'il y a quelque chose à faire. On se souvient du film *Thelma et Louise* réalisé par Ridley Scott en 1991. Ce sont deux femmes au foyer, sans histoire. Sur la route des vacances, elles sortent prendre une bière. À la fin de la soirée, un homme suit

Quand un jeune commet des transgressions, il acquiert cette puissance de vie que Thelma et Louise ont connue. Il devient alors un autre, un étranger des siens qui habitent la morne réalité. Il appartient à un autre monde. Mais il ne peut s'y maintenir sans continuer à transgresser. Or, derrière cette puissance de vie bien exaltante se cache sa souffrance. Dès que la puissance disparaît, comme *Jack in the box*, la souffrance lui saute aux yeux.

### Respect

Un jeune joue avec des limites, transgresse des règles, défie les consignes qu'on lui donne pour savoir si tout cela est bien solide, pour savoir aussi si la personne en autorité est solide. Il a d'ailleurs besoin de cette solidité. C'est cette solidité qui le rassure. On sait que les jeunes les plus fragiles seront portés à adhérer à un gang

de fragilité qu'il est bien encore incapable d'exprimer avec des mots.

À cet âge, on ne sait pas encore que la valeur de notre humanité provient de notre capacité à accepter notre fragilité, notre vulnérabilité, de faire appel à autrui pour s'en sortir et d'aider autrui à s'en sortir. Le meilleur soutien que l'on puisse donner à un individu consiste à lui apprendre à en soutenir un autre. À devenir responsable d'un autre. Être responsable d'un autre contribue à devenir responsable de soi, à développer un respect de soi.

Sur un autre registre, je me suis souvent demandé comment certains jeunes pouvaient respecter un adulte alors qu'ils n'avaient jamais été respectés dans leur propre milieu familial, alors qu'ils étaient tabassés par d'autres jeunes, victimes de leur méchanceté. Je me demandais aussi comment ils pouvaient respecter autrui, alors qu'ils ne se respectaient pas eux-mêmes. Comment ils pouvaient apprendre à vivre pacifiquement, avec les autres, alors que partout autour d'eux surgissait la violence. Quand nous insistons sur le respect, c'est pour leur montrer que chacun est digne de respect, que personne n'a à mendier le respect.

Trop de jeunes donnent l'impression et ils s'en glorifient, qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Ils se croient autosuffisants. Ils pensent qu'ils n'ont besoin de personne pour vivre. Aussi, a-t-on souvent observé, l'intériorité leur fait défaut. Ils vivent comme s'ils n'habitaient pas leur propre espace intérieur. Un espace qui leur est propre. Peut-être que cet espace intérieur leur paraît trop malpropre, trop encombré de souvenirs douloureux, trop sombre pour être exploré. Leur espace intérieur est un peu comme une maison hantée par les monstres de la nuit, ils ont peur d'y pénétrer. En fait,

UN JEUNE JOUE AVEC DES LIMITES, TRANSGRESSE DES RÈGLES, DÉFIE LES CONSIGNES QU'ON LUI DONNE POUR SAVOIR SI TOUT CELA EST BIEN SOLIDE, POUR SAVOIR AUSSI SI LA PERSONNE EN AUTORITÉ EST SOLIDE.

Thelma sur le stationnement du bar, il veut profiter d'elle. Louise assiste à la scène. Elle tue l'homme. Les deux femmes fuient en voiture dans une *Thunderbird* décapotable 1966 sur les routes du sud-ouest des États-Unis. Elles vont commettre une série de transgressions contre les totems du machisme masculin. Plus elles transgressent, plus elles se sentent fortes, libres, exaltées par un goût de vivre très intense. Elles se sentent puissantes devant les événements de la vie, jusqu'au moment où elles comprennent qu'elles ne peuvent plus revenir en arrière, dans la réalité. Elles préfèrent se projeter dans le précipice du Grand Canyon plutôt que de revenir à la vie ennuyeuse des femmes qui habitent la banlieue d'une ville anonyme.

où les règles sont vraiment rigides. Il développe alors le sentiment qu'il sera protégé par son gang. Il a besoin de cette solidité pour se construire une confiance et une estime de soi. Nous, adultes, sommes solides quand notre autorité inspire le respect, jamais l'affection. Un jeune grandit parce qu'il a notre respect et qu'il nous respecte, non parce qu'il a notre affection et qu'il nous aime bien. Rien n'est moins solide que l'affection puisqu'elle permet le chantage émotif. Le respect est plus sûr, car il ne se négocie pas. Lorsqu'un jeune persiste à confronter l'autorité, c'est qu'il manifeste avec plus d'énergie son désir de rencontrer de la solidité pour endiguer sa souffrance, ses angoisses, ses malaises, son mal à être, ses manques et son sentiment

un jeune peut entrer dans sa maison hantée lorsqu'il est accompagné d'un guide qui le respecte.

La vie n'est rien s'il ne s'y passe rien. Le moment de la jeunesse est bien une période où la vie s'expérimente parce que tout s'y vit pour la première fois. Pour plusieurs jeunes, leur vie est un moment d'épreuve, de crise, de lutte et de renoncement. Ils éprouvent plus que d'autres de la difficulté à accéder à l'âge adulte.

Il n'y a pas de recette pour traverser sans entraves son adolescence, pour

faire pour aider un jeune à prendre sa vie en main. Dans nos professions, la démission n'est pas une option.

### Jeunesse

On a parfois l'impression que nos jeunes sont plus difficiles que ceux des autres générations, qu'ils refusent de grandir, d'accepter d'être à la hauteur de leurs responsabilités. Ce n'est peut-être pas tout à fait faux, mais les perceptions des jeunes qu'ont les adultes n'ont pas beaucoup changé depuis le début de notre histoire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on pensait encore que l'enfant était une

.....  
**TOUS LES JEUNES N'ONT PAS LE MÊME PARCOURS, CELA VA DE SOI, PUISQUE CHAQUE JEUNE A SON HISTOIRE PROPRE.**  
 .....

parcourir sa jeunesse sans éprouver, au passage, quelques moments désespérants. Tous les jeunes n'ont pas le même parcours, cela va de soi, puisque chaque jeune a son histoire propre. Et nous, adulte, enseignant, intervenant social ou éducateur, avons notre histoire propre avec chaque jeune. C'est pour nous un défi chaque fois renouvelé de créer une relation de qualité avec un jeune pour l'aider à grandir, pour l'accompagner vers son autonomie.

On accepte qu'un jeune ne soit pas encore adulte, c'est-à-dire qu'il ne puisse pas encore assumer toutes les responsabilités d'un adulte, qu'il puisse parfois se tromper, commettre quelques erreurs, se laisser aller à des impulsions immédiates, non réfléchies, mais nous continuons toutefois de croire que chacun des jeunes que nous accompagnons, même les plus difficiles, puisse un jour prendre sa vie en mains, se débrouiller seul, et assumer sa liberté d'une manière responsable. Croire en notre mission d'accompagnement, souvent quasi impossible, c'est croire qu'il y a toujours quelque chose à

créature profondément perverse, un futur monstre qu'il s'agissait de désarmer de ses griffes, un apprenti damné qu'il était bon de réprimer et de torturer quelquefois pour le bien de son âme et celui de la société.

Quelques adultes perpétuent encore aujourd'hui cette perception sur les jeunes. En effet, nombreux sont ceux qui définissent la jeunesse par la violence, l'absence de valeurs et de repères, et considèrent comme le controversé Olivier Foll<sup>1</sup> qu'« une part de la nouvelle génération est en passe de devenir une horde sauvage d'illettrés et d'incultes, capables uniquement de destruction et de brutalité ». Ce jugement découle d'une idée tenace à l'effet que les jeunes, pour plusieurs personnes aujourd'hui, constituent un groupe problématique, et plutôt dérangeant.

On peut lire de tels propos sur les jeunes depuis fort longtemps. Prenons ces quatre citations exemplaires :

« Notre jeunesse [...] est mal élevée, elle se moque de l'autorité

et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui [...] ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais. »  
 (Socrate, 400 ans av. J.-C.)

« Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir de notre pays si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement, parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible. »  
 (Hésiode, 1000 ans av. J.-C.)

« Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écourent pas leurs parents. La fin du monde ne peut pas être loin. »  
 (Prêtre égyptien, 2000 ans av. J.-C.)

« Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture. »  
 (Babylone, 3000 ans av. J.-C.)<sup>2</sup>

Michel Fize<sup>3</sup> souligne que depuis la plus Haute Antiquité, moralistes, théologiens, philosophes, politiciens n'ont cessé de souligner l'inexpérience, l'insouciance, l'immatrité, l'indiscipline des jeunes, en fait, toutes ces faiblesses adolescentes et juvéniles qui les condamnent régulièrement à avoir moins d'humanité qu'un adulte.

Lorsqu'on devient adulte, on oublie peut-être un peu trop rapidement que tous les jeunes ne sont pas délinquants, même si certains commettent quelques délits, qu'ils ne sont pas tous toxicomanes, même si certains consomment quelques drogues, qu'ils ne prennent pas tous

l'école en aversion, même si certains abandonnent un peu trop rapidement le milieu scolaire. La plupart des jeunes vivent tranquillement leur vie de jeunesse, même si certains sont vraiment, mais vraiment des casse-pieds. Mais tel Ulysse sur le chemin du retour à la maison après la guerre de Troie, certains d'entre eux prennent des détours plutôt périlleux avant d'arriver au pays des adultes.

### DE LA GÉNÉRATION FLOWER POWER À LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

La décennie 1960-1970 représente une période charnière dans l'affirmation de la jeunesse. Mai 1968 à Paris est devenu un moment culte dans l'histoire des jeunes. En 2008, on soulignait la révolution qui permit à nombre de jeunes de s'affirmer. Il est intéressant de mettre en contraste notre perception des jeunes d'aujourd'hui avec l'univers des jeunes du *Flower Power*.

Souvenons-nous de ce slogan *Vivre sans temps mort et jouir sans entraves* écrit sur les banderoles hippies. Jimi Hendrix meurt en 1970 d'une overdose, Jim Morrison, beau, sexy, provocateur, le rejoint en 1971. On ne peut célébrer la vie tous les jours sans risquer de la perdre. On se souvient également de cet autre slogan rassembleur des années 60 : *Il est interdit d'interdire*. Des jeunes s'étaient donné une mission, et elle était de taille : briser les morales du passé, brûler le carcan religieux, délaissier les anciennes valeurs, lutter contre le conformisme bourgeois. Il fallait sortir du monde ancien considéré comme autoritaire, rigide, tyrannique, hiérarchique et répressif. Dans les années 60, les jeunes sont liés à une formidable aspiration à la liberté.

L'époque mythique des années 60 serait révolue, entend-on régulièrement.

D'ailleurs, dit-on encore, cela n'aurait été que le rêve passager de quelques rebelles en quête d'expériences fortes. Pourquoi n'accepte-t-on pas de reconnaître que le monde occidental, au carrefour des années soixante, avait besoin des jeunes pour poursuivre ses projets d'émancipation? Cette jeunesse représente alors tous les espoirs de demain.

#### L'esprit de la culture soixante

À la fin des années 60, l'*Homo quebecus* s'émancipe des normes religieuses qui reproduisaient de génération en génération un moralisme conservateur. Le mot émancipation est sur toutes les lèvres. C'est l'époque des luttes pour les droits et libertés des femmes, des Noirs, des homosexuels, des luttes aussi contre la guerre du Vietnam, contre le capitalisme et contre la morale sexuelle du clergé catholique. Lorsque la police anti-meute intervient, nul n'est épargné : jeunes et plus vieux pansent leurs blessures ensemble. C'est aussi ensemble qu'ils pensent aux prochains combats.

Les gains sont nombreux : accès à l'avortement, à l'égalité des sexes, à de meilleurs soins de santé, à l'éducation de masse, à l'assurance-chômage, à de meilleurs salaires, à de meilleures conditions d'emploi. Les femmes se libèrent de l'obligation de procréation. On se souvient de l'effervescence autour de la pilule contraceptive. L'avant-garde féministe s'émancipe de la loi des pères. Les jupes se raccourcissent. Sur les plages, la nudité s'exhibe. Le corps se libère de nombreuses contraintes. Il y a de la folie dans l'air. La mode est au style unisexe : les jeunes hommes portent les cheveux longs, les jeunes femmes se permettent le blue-jeans. Il est préférable de faire l'amour plutôt que la guerre. Les homosexuels commencent à s'affirmer publiquement. L'époque est festive. La

musique rock donne du rythme à une jeunesse en quête de nouvelles valeurs. C'est le temps de toutes les libérations, de toutes les expériences et de toutes les aventures.

Très rapidement, les églises sont désertées. L'institution familiale est remise en question. Le freudisme ambiant contribue à la libération du sexe. Le plaisir devient un projet de salut. L'attitude nouvelle à l'égard de la sexualité fait tomber des tabous. Les relations sexuelles avant le mariage, la masturbation, le multi-partenariat, la découverte du corps orgasmique et les groupes de croissance personnelle sont hérités de ces années glorieuses. Nous sommes, ne l'oublions pas, en pleine révolution culturelle. Les gains sociaux et politiques issus des mouvements d'émancipation des mœurs entre 1960 et 1980 sont si nombreux qu'il serait impossible de tous les nommer. Mais un fait est certain, les jeunes de cette génération contribuent à sortir la civilisation occidentale, et bien sûr la société québécoise, de son conservatisme moral.

Pendant ces deux décennies de luttes et de revendications, les adultes considèrent que la jeunesse est l'avenir de la société. Elle représente une source d'énergie inépuisable pour construire les nouvelles institutions. Ensemble, jeunes et adultes travaillent à transformer le monde, à préparer un avenir meilleur.

#### L'esprit conservateur post 80

Pour nombre de contemporains, la jeunesse ne représente plus les forces de changement dont une société a besoin pour se renouveler. Pourquoi ne considère-t-on plus la jeunesse comme une source de changement? La jeunesse d'aujourd'hui dérange, et c'est pourquoi la tendance actuelle chez les spécialistes de tout acabit consiste à lui trouver des pathologies.

Il semble que les années 80 marquent la fin du rêve de la génération *Flower Power*. En effet, quelque chose change au début des années 80. Une crise économique d'envergure va contribuer à briser les rêves des générations précédentes. Les taux d'intérêt montent dans les 20 %. Le chômage s'installe. Les jeunes sont les plus touchés. Le discours politique officiel change complètement. Avant 1980, la dette nationale est signe de richesse; après 1980, il faut liquider la dette. L'idée d'une impasse est indiquée pour parler de l'esprit 1980. Les sources de salut semblent épuisées. À cet égard, les acquis sociaux des dernières décennies sont remis en question. On entre dans l'ère des coupures, de l'exclusion sociale, du chantage économique. C'est immédiatement après les années 80 que la jeunesse commence à être dérangeante, trop dérangeante.

Le mouvement *punk*, avec son slogan *No future*, apparu en Angleterre dès le milieu des années 70, est l'annonciateur d'un avenir bloqué pour les jeunes. Le temps des révolutions semble terminé. La jeunesse des années 80 n'aurait plus d'idéaux. Elle n'aurait plus de combats à mener. Ses nouvelles manières de s'affirmer, de se mettre au monde, de se lancer dans la vie ne retiennent plus l'attention de ses aînés. Ces jeunes ne semblent plus avoir de rêves dignes d'être reconnus par les adultes. Ils sont en panne de futur. Il ne leur reste que la jouissance dans l'éternel présent festif, la provocation gratuite et la destruction de soi. Les jeunes semblent par ailleurs s'enliser dans un passage qui ne déboucherait nulle part, tels les personnages du film *Québec-Montréal* réalisé en 2002 par Ricardo Trogi. L'ennui et la consommation seraient leur seul horizon.

Au cours des années 1968-1979, les manifestations de vie des jeunes,



leurs transgressions et même leurs révoltes sont encouragées puisqu'elles servent la cause de la modernisation des mœurs. À partir de 1980, leur style de vie devient le symptôme que plus rien ne va. Leur présence devient encombrante. Leurs pulsions de vie, autrefois utilisées pour la transformation de la société, se retournent contre eux. À défaut d'être investies dans des luttes sociales, elles leur collent au corps. Le corps devient le nouveau laboratoire de ces jeunes. En l'absence de limites contraignantes, le corps est la seule limite à laquelle ils sont confrontés. À ce sujet, on s'étonne encore d'observer ces corps meurtris par les tatouages, *piercings*, incisions, lacérations et scarifications de toutes sortes.

En effet, depuis les années 80, sociologues, psychologues, intervenants sociaux, éducateurs et enseignants cherchent à comprendre les dérives de cette jeunesse qui semblent s'engluer dans la jouissance de l'excès. Même ceux qui sont trop sages, tels

ces jeunes qui ont pleuré la mort du précédent pape ou ceux qui ont suivi les obsèques de la princesse Diana suscitent un sentiment de suspicion. Les générations précédentes ne se reconnaissent plus dans les nouvelles conduites des jeunes. Qui sont ces **sauvageons** qui s'exaltent dans la violence, ces **jackass** qui s'adonnent à des régressions scatologiques dégradantes, ces **ravers** qui consomment méthodiquement des *design drugs* pour danser toute la nuit, ces **gothiques** qui cultivent un goût pour le morbide, ces **altermondialistes** de la génération Seattle qui confrontent les policiers durant des sommets économiques d'importance?

Comme si ça devait s'arrêter là, on s'inquiète de ces jeunes passionnés du risque qui, selon l'expression de David Le Breton, pratiquent l'ordalie pour accéder à leur droit d'exister. Nombre de nouvelles cultures jeunes semblent bien dérangeantes et inquiétantes! Mais nous, adultes, avons-nous raison d'être si inquiets?

Est-ce que les jeunes d'aujourd'hui sont vraiment différents de ceux d'autrefois? Sont-ils plus excessifs? Sont-ils moins adaptés au monde dans lequel nous vivons? Ou bien est-ce nous, adultes, qui avons du mal à nous voir dans le miroir des nouvelles cultures jeunes?

### Des mots sur les maux

On peut avoir l'impression que la jeunesse inquiète depuis que les adultes ne considèrent plus qu'elle est une force de transformation de la société. Ils s'inquiètent d'une jeunesse qui refuse des interdits, des limites, des normes, des paroles d'autorité. Mais faut-il s'en surprendre? Ce sont leurs aînés qui ont construit cette société dans laquelle ils vivent. Ce sont eux qui ont libéré la morale des anciennes contraintes du passé. Des adultes se plaignent parce que les jeunes, certains jeunes, sont orphelins du sens légué par les traditions. Ce sont ces mêmes adultes qui ont rompu avec les traditions, qui ont poussé à l'excès le désir d'autonomie individuelle et le désir de s'appropriier immédiatement n'importe quel bien de consommation, ne serait-ce en payant son mobilier 10 \$ par mois pendant 20 ans. Quelle est l'origine de cette pulsion d'achat?

N'y a-t-il pas dans les discours actuels une double injonction contradictoire : demander à un jeune d'être autonome, mais conforme? Cette première injonction faite à chaque jeune d'être autonome, d'inventer sa vie et son futur, si possible avec originalité, de se méfier de toute personne en position d'autorité, d'affirmer son existence par un style et des conduites singulières, d'être performant, de se surpasser afin de ressembler à personne d'autre, de devenir une sorte de champion de l'existence, est une tâche quasi impossible. Un jeune ne peut pas en tout temps être seul responsable de son destin, de ses erreurs, de ses fragilités, de ses faiblesses, de ses ratés. Un jour ou l'autre, il peut craquer. Ou mieux, il va démissionner, donc abandonner la mission qu'il devait accomplir. La deuxième injonction sollicite une conformité aux normes sociales. On leur demande d'entrer dans le monde adulte, « d'entrer dans le système » comme ils disent, mais sans faire de bruit. On leur dit : « Exprime-toi, fais-toi entendre, mais tais-toi, reste tranquille, embarque dans le moule sans rechigner ».

On peut avoir l'impression qu'on demande aux jeunes d'être autonomes sans leur montrer la voie qui mène à cette autonomie. Le problème de la transmission demeure entier. Aussi, un jeune, dans la société actuelle, est-il capable de construire de lui-même les significations

qui donnent un sens à son existence? Est-il capable de construire lui-même son propre destin? Est-il capable de s'autolimiter? Est-il capable de lui-même de retrouver son calme après une épreuve émotive? Est-il capable de lui-même de vivre des épisodes de souffrance sans le soutien d'une personne qui le respecte?

Finalement, on peut souligner que plusieurs adultes se demandent aujourd'hui si une liberté sans cadre, sans règles, sans loi, sans interdit, sans autorité n'est pas

.....  
 N'Y A-T-IL PAS DANS LES DISCOURS ACTUELS  
 UNE DOUBLE INJONCTION CONTRADICTOIRE :  
 DEMANDER À UN JEUNE D'ÊTRE AUTONOME, MAIS CONFORME?  
 .....

trop dangereuse, trop risquée. Cette liberté tourmentée par le plaisir du moment présent, par l'hédonisme, par la réalisation immédiate de désirs, par l'hyperconsommation est-elle vraiment réalisable? La jeunesse n'a jamais joui d'autant de libertés, on doit remercier pour cela la génération du *Flower Power*, mais c'est paradoxal, il semble qu'elle n'a jamais été accablée d'autant de souffrances. <

### Notes bibliographiques

- 1 Olivier Foll (2002), *L'insécurité en France*, Paris, Flammarion, p. 41.
- 2 Ces citations ont été puisées dans la thèse de doctorat de David Rumeau, *Formes et imaginaire de la fracture générationnelle. De la violence diffuse de la société à la rage de vivre juvénile*, déposée à l'Université de Montpellier en 2008 : Socrate 470-399 av. J.-C., Hésiode 720 av. J.-C., prêtre égyptien 2000 av. J.-C. et la dernière vieille de 3000 ans a été découverte sur une poterie d'argile dans les ruines de Babylone.
- 3 Michel Fize (2007), *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, p. 27.

## → UNE INTERVENTION IRI EN ABUS SEXUEL

L'INTERVENTION, DONT IL SERA FAIT ÉTAT ICI, S'INSCRIT À L'INTÉRIEUR DU SERVICE D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CRISE IRI. DANS CE CADRE, DES INTERVENANTS DU SERVICE ACCOMPAGNENT DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ÉVALUANT DES SIGNALEMENTS EN VERTU DE LA *LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE* (LPJ).

**Patrick Simon**, éducateur, DSTSE



Cette vignette s'inscrit dans ce type de demande formulée par un intervenant de l'équipe spécialisée dans l'évaluation et l'orientation (É/O) des abus sexuels et des abus physiques.

Émilia<sup>1</sup> est une jeune de 16 ans, d'origine bolivienne, qui dévoile un abus sexuel à son égard de la part de son père, juste au moment où la conjointe se sépare de ce dernier et quitte le domicile avec ses 4 enfants (demi-frères et demi-sœurs d'Émilia, âgés respectivement de 20 et 19 ans et deux jumeaux de 16 ans). Lorsque la belle-mère a appris l'abus, elle a décidé d'amener, avec elle, Émilia et son frère. Ce frère de 14 ans reste « neutre » mais les autres enfants sont en réaction, refusent de croire Émilia et sont agressifs envers elle. Ils demandent qu'elle quitte la maison, disant qu'ils n'ont pas à subir sa présence, en plus d'avoir à vivre la séparation de leur mère d'avec le père d'Émilia. De son côté, la belle-mère a tendance à croire la jeune fille mais elle demande de l'aide pour contenir la fratrie. Le service É/O de la DPJ nous donne pour mandat d'éviter le placement en urgence et de trouver des moyens pour contenir la fratrie et susciter l'émergence de sens face à cette réaction qui semble, de prime abord, si inappropriée.

Mon hypothèse clinique est la suivante : la famille de l'ex-conjointe subit un double choc à travers la séparation de leur mère d'avec son conjoint et le dévoilement par Émilia d'un abus sexuel. Cela met en déséquilibre la famille. De plus, Émilia manifeste des comportements qui ressemblent au syndrome de choc post-traumatique,

alors que les autres enfants les interprètent comme un détachement qui les questionne.

En début d'intervention, nous avons convenu que je rencontre tous les enfants ainsi que la belle-mère, qui ont du mal à croire Émilia quant à l'abus sexuel, et ce, afin de les entendre et d'aider chacun à exprimer ce qu'il ressent, et trouver ensuite des moyens d'apaisement. Il s'agit là de prendre soin, à la fois d'Émilia, la victime, et de son environnement familial, qui est confronté à l'innommable. Les demi-frères et sœurs se sentent mal dans la situation et veulent absolument connaître la vérité avant de pouvoir réagir autrement. Pour un temps, ils ignorent Émilia et ont du mal à comprendre pourquoi celle-ci semble joyeuse et fait ses routines quotidiennes « comme si rien ne s'était passé ». Émilia réagit par des symptômes post-traumatiques qui sont de l'ordre de l'engourdissement des réactions intellectuelles, et de toute une variété de dissociations. De son côté, Émilia dit comprendre ses demi-frères et sœurs, se sentant fautive et responsable de la séparation de sa belle-mère d'avec son père. Comme elle est assez réservée de nature et ne sait pas comment être avec eux, elle a tendance à garder pour elle ce qui fait mal. Elle fuit mentalement dans un espace apparemment neutre. Elle est aussi sur la défensive, car son père a eu dans le passé des comportements violents, à tout le moins psychologiquement. Cela expliquerait notamment qu'elle aurait menti, il y a trois ans, sur sa sexualité, invoquant un viol au lieu d'une relation intime, de peur que son père ne lui inflige une punition corporelle. Ce mensonge antérieur pourrait

expliquer l'attitude des autres enfants. Ceux-ci ont un doute quant à l'abus sexuel subi, car ils ne peuvent pas croire cela d'un homme qu'ils ont côtoyé toutes ces années.

Pourtant, depuis les 13 ans d'Émilia, le père lui examinait les parties génitales sous prétexte de vérifier si elle était encore vierge ou si elle avait des relations sexuelles sans son accord. Il a demandé d'ailleurs à sa conjointe de l'examiner aussi parce qu'elle est médecin. Cette dernière refusera de le faire plus d'une fois.

Face à cette situation de crise, j'ai décidé de prendre soin de toute cette famille recomposée, puis décomposée, pour les aider à reprendre une place et faire des choix éclairés dans ce déséquilibre - rééquilibre. À cette fin, j'ai fait un travail pour que chacun des membres du système puisse exprimer verbalement ses émotions au lieu d'aller potentiellement vers des actes agressifs - ce dont a peur la mère des autres enfants. Il a été essentiel que les choses soient dites. Chacun se sentait pris avec son malaise et il peut être plus facile de rechercher un bouc émissaire, surtout lorsque le système familial est aussi ébranlé par la séparation du couple. J'ai simplement proposé à chacun de verbaliser ce qui les mettait mal à l'aise et de remettre cela en contexte. C'est aussi, à partir de leurs inquiétudes et de leurs réactions de rejet, que j'ai proposé une lecture décalée de la réalité des responsabilités de chacun dans cette histoire. Pour cela, j'ai proposé de voir les différents aspects de l'abus subi ou annoncé. C'était leur proposer différentes lectures d'une réalité qui dérangeait chacun. C'était aussi pour ne pas juger les membres de la famille leur montrer que je prenais en compte leurs émotions et que j'allais leur permettre de les exprimer afin qu'ils puissent rebondir et chercher leurs propres changements face à

une situation vécue difficilement. Je respectais ainsi leurs émotions, tout en leur proposant de respecter la parole d'Émilia et en les sécurisant sur le fait que le doute est une réaction normale. Je voulais ainsi éviter que le symptôme du malaise ne devienne la cible. Il fallait que les choses se disent et pour le permettre, il me fallait être le plus neutre possible.

Le cœur de mon objectif était de passer d'une coalition des enfants contre Émilia à une alliance avec les différents membres du système d'une famille multisymptomatique, où la crise vient exacerber les réactions de ceux-ci, en état de survie.

Je pense que cela a permis aussi à la mère des demi-frères et demi-sœurs d'oser se confier par rapport à une inquiétude supplémentaire : sa fille aînée en dépression, qui refusait de prendre ses médicaments et venait de tenir des propos suicidaires. J'ai pu lui apporter des éléments de réponse à son inquiétude et lui donner des références relatives à la prévention du suicide.

À Émilia, j'ai offert une écoute attentive et patiente pour lui permettre de reprendre du contrôle sur elle-même. Elle développait des stratégies d'évitement et d'engourdissement en se réfugiant dans un quotidien qu'elle voulait anodin, et en montrant d'elle une image relativement neutre. C'était une façon de reconnaître sa peine au-delà du fait qu'elle se protégeait des réactions de son entourage en refusant de parler devant les autres, et prenait sur elle une séparation dont elle n'était pas la cause. C'était aussi pour mettre en place un rapport de confiance.



Mon objectif était qu'elle reprenne soin d'elle, plutôt que d'afficher une absence apparente de colère devant le questionnement des autres, voire leur incrédulité. Aussi pour qu'elle se soucie d'elle-même pour le cas où elle ne pourrait pas rester avec sa belle-mère, qui faisait face aux pressions de ses enfants, je lui ai proposé d'ouvrir son imaginaire sur l'après-crise. Je n'essayais pas de l'aider à résoudre ses difficultés nées de cette double rupture (d'avec son père, d'avec sa famille recomposée) mais plutôt d'aller de l'avant avec ses forces personnelles et sa capacité de confiance en elle que je trouvais à travers ce qu'elle me contait de sa façon de réussir à l'école, de son intégration sociale et de sa force à voir l'avenir.

Mon écoute empathique de départ me permettait aussi de prendre acte de ce qu'elle avait dévoilé et de lui dire que la victime, c'était elle : victime de violence sexuelle et de violence psychologique de la part d'un adulte

qui avait la responsabilité de sa personne. Mes échanges avec elle se faisaient sans jugement ni approbation pour éviter qu'elle ne me place en position d'autorité et ne développe un transfert dans la relation de pouvoir.

Lorsque je faisais mes rencontres individuelles avec elle, je la laissais parler de ce qu'elle voulait. Mes questions étaient ouvertes afin de lui permettre de parler sans focaliser sur le vécu qu'il lui avait déjà été difficile d'exprimer lors de la vidéo objective avec la police, dans le cadre de la procédure médico-légale. Simplement, c'était lui permettre de parler de ses émotions et de parler de ses réalités. Quel pourrait être son devenir, sans autre famille

### ELLE M'A TOUCHÉ PAR SON ATTITUDE DE RESPECT DES AUTRES.

que son père qui pourrait se retrouver condamné et donc, interdit de contact avec elle pour un temps indéterminé? Je voulais l'aider à se projeter dans l'avenir en nommant ce vers quoi elle aspirait et en tenant compte de toutes ces réalités. Cette démarche lui a permis de nommer son intérêt pour les études auxquelles elle se raccrochait et de ses ambitions de jeune immigrée de 16 ans dont la famille est encore en Bolivie, hormis son père.

Émilie m'a aussi donné lors de cette intervention. Elle m'a touché par son attitude de respect des autres. Elle m'a permis de l'accueillir dans son vécu, dans l'expression de ses émotions en tant que partage du respect. Quelle que soit la vérité mise en doute au départ par les autres, sa capacité à nommer comment elle se sentait là-dedans m'a donné la force de lui faire confiance et de me concentrer sur ses besoins. J'ai pu ainsi découvrir ses émotions sans les juger *à priori*, mais aussi ses mécanismes de défense devant le déséquilibre. J'ai pu mesurer notamment combien il est important de travailler sur ses propres émotions en tant qu'intervenant lorsque l'on touche à la question douloureuse de l'intimité de l'être humain, des émotions ressenties lorsqu'une personne viole nos frontières; j'ai pu voir l'importance d'en parler au fur et à mesure à un superviseur clinique pour garder la distance, tout en étant proche de ce système ébranlé. L'enjeu était là : travailler sur nos propres émotions sans les esquiver, ni les banaliser; assumer ses émotions avec lucidité.

Ceci m'a permis de chercher avec elle les meilleures solutions qui s'offraient à elle comme à nous, les intervenants, pour que chacun retrouve ses moyens d'équilibre. Je me suis senti plus capable de la soutenir face à l'incrédulité des autres et aussi face à une situation complexe : où pourrait-elle aller lorsque les autres enfants

obtiendront de leur mère qu'elle nous demande de la sortir de leur famille? Et au-delà, lorsque le père sera arrêté par la police, où pourra-t-elle poursuivre sa vie? Pour elle, la dernière option était un retour dans son pays d'origine, au sein d'une famille qu'elle n'était plus sûre de vouloir rejoindre.

J'ai trouvé aussi une jeune fille qui, finalement, a osé dénoncer l'innommable d'un abus sexuel pas toujours facile à prouver. Je pense que bien des personnes gardent cela pour elles, de peur d'être jugées parce qu'elles n'ont pas dénoncé l'abus dans l'immédiat; ce qui peut parfois être interprété par l'acceptation de gestes intimes posés sur soi.

J'ai rencontré à travers Émilie une jeune qui, au-delà de cette situation, avait des projets d'avenir – ce qui est souvent rare et précieux chez des adolescents qui ne sont plus aidés par des rituels de passage et qui n'ont pas toujours des modèles identitaires fiables.

Cela donne une belle confiance dans la jeunesse d'aujourd'hui et cela fait du bien, étant donné que notre travail nous amène toujours dans le pire, car toujours dans la crise.

À titre de conclusion, il convient de dire que dans cette intervention, le patient désigné était Émilie parce qu'elle était d'abord la victime et aussi, parce qu'elle avait nommé l'innommable d'un abus sexuel. En même temps, il est apparu assez rapidement que tout le système familial était en crise et non seulement, elle. De ce fait, intervenir supposait de prendre soin de l'ensemble de ce système et de redonner à chacun sa fonction. Et c'est précisément les enjeux de la communication entre les membres de cette famille recomposée – décomposée – qui m'ont amené à faire ces choix. La difficulté principale dans ce type de situation est de faire face à un système qui va vite se replier sur lui-même pour trouver une sorte d'homéostasie; et ce, quitte à mettre en-dehors le symptôme malgré que la belle-mère eût pris la décision humaniste d'emmener avec elle et toute sa progéniture incluant celle par qui le scandale est arrivé.

Aussi, pour moi, le patient désigné n'était plus Émilie mais bien les modalités relationnelles dans la famille. <

### Note bibliographique

- 1 Pour préserver la confidentialité, le nom de la jeune fille et celui de son pays d'origine ont été changés.



# LES DÉFIS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

## DANS L'ÉVALUATION DE SITUATIONS D'ENFANTS SIGNALÉS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

**Monique Cauchy**, agente de relations humaines, DPJ



Il y a environ 20 ans de cela, j'étais avec trois jeunes garçons d'origine haïtienne âgés de 5, 6 et 7 ans. Ils avaient tous trois le dos marqué de coups de ceinturon reçus la veille au soir. Je les avais rencontrés à l'école. Le milieu scolaire s'était aperçu du traitement infligé à ces enfants car ils ne s'adossaient pas à leur chaise et le moindre toucher au dos était douloureux.

Suite à mon entretien avec chacun d'eux, ils m'ont docilement suivie à l'hôpital pour qu'un médecin examine leurs blessures. Le médecin était d'origine haïtienne. J'étais un peu interloquée car pour moi, ces coups de ceinture étaient graves et nécessitaient un retrait du moins temporaire des trois enfants de leur domicile familial.

J'étais interloquée parce que le médecin ne semblait pas partager ma perception de danger ou de gravité. À cette époque, toute jeune intervenante que j'étais, peu familière avec la culture haïtienne, je pouvais avoir une perception mécaniste de ce qu'il fallait faire pour protéger l'enfant. Le médecin ne me transmettait pas d'inquiétude quant à la santé physique des trois enfants et on aurait dit que ceux-ci venaient de faire une visite amicale à un oncle. Je percevais ce médecin comme étant tout à fait professionnel mais il dédramatisait la situation. Il semait délicatement en moi une interrogation quant à mon incompréhension qu'un parent normal puisse frapper ainsi son enfant.

L'anormalité est souvent un phénomène qui inquiète, qui bouleverse. Margalit Cohen-Emerique<sup>1</sup> qui est

une personne bien connue dans le développement de l'approche interculturelle nous souligne qu'un des préalables à la négociation avec la personne ou la famille est de reconnaître qu'on a affaire à un conflit de valeurs entre celles du migrant et celles de la société d'accueil, et non pas à des comportements aberrants et anormaux qu'on doit changer.

Mais revenons à mon histoire. Donc, il y a 20 ans, comme je l'ai mentionné plus tôt, blessures physiques égalaient un placement du moins temporaire en famille d'accueil. Un rationnel plus ou moins conscient derrière cette équation était que les parents saisiraient davantage la gravité de la situation.

Après les entrevues à l'école, l'attente à l'hôpital pour l'examen, le temps avait filé et les bureaux de la DPJ étaient fermés. Après avoir avisé la mère par téléphone en fin de journée, que ses enfants seraient placés pour la nuit et que je la rencontrerais le lendemain matin à mon bureau, j'ai appelé notre service d'Urgences sociales. On m'a répondu qu'il n'y avait absolument aucune place disponible en famille d'accueil.

J'ai été alors assez bouleversée dans mes idées reçues, car je devais envisager de ramener ces enfants à cette mère. J'ai appelé la mère pour lui demander si elle acceptait de me rencontrer le soir même à son domicile. Je lui ai fait part que je lui ramènerais aussi les enfants. La mère en était très émue. À notre arrivée au domicile, la soupe attendait les petits. La mère a offert une bonne collaboration.

Elle a accepté que je la réfère pour un suivi social afin qu'on l'aide à développer des méthodes éducatives sans correction physique.

Dès lors, j'ai commencé à faire attention aux automatismes. J'avais réalisé que la meilleure intervention dans cette situation en particulier, compte tenu de l'ouverture de la mère au dialogue avec moi, était que je ramène ces enfants à leur mère. J'ai compris que cette mère était très attachée à ses trois petits et qu'elle les a corrigés conformément à des méthodes de correction considérées comme légitimes dans sa société d'origine. Les enfants n'avaient pas écouté la consigne de leur mère de jouer dans la cour arrière. Lorsque la mère a constaté leur absence, elle les a cherchés dans le quartier. Elle a craint pour leur sécurité. Elle les a finalement retrouvés, jouant dans la rue.

Comprendre le geste de cette mère ne signifiait pas l'accepter. Mais je pouvais mieux centrer mon intervention en fonction de plusieurs objectifs : maintenir la continuité du lien entre le parent et l'enfant, soutenir l'autorité parentale et renforcer les compétences parentales de façon à ce qu'il n'y ait plus usage de corrections physiques.

Pour reprendre les termes de Mme Cohen-Emerique, il s'agissait de trouver avec cette mère un champ commun, un minimum de compromis, d'entente. Dans la mesure où elle acceptait de ne plus utiliser le ceinturon et de recevoir de l'aide, je pouvais laisser les enfants à la maison.

Je pense aussi que cette intervention était plus respectueuse de l'enfant. Lorsqu'un enfant parle, confie une tristesse, il faut faire attention à ce que nous ferons suite à ce dévoilement. L'élaboration de protocoles

d'évaluation au fil des années en protection de l'enfance est une démarche pertinente dans la mesure où elle prévient un certain arbitraire et assure une certaine qualité de services, en définissant des types d'activités obligatoires que l'intervenant doit effectuer. Mais il y a aussi le risque que notre intervention fasse violence à l'enfant si l'emphase est mise sur la punition au parent.

Il est important de parvenir rapidement à identifier et à contrôler les émotions que nous pouvons normalement ressentir en situation de maltraitance, de façon à pouvoir intervenir plus adéquatement. Dans son livre, *Un merveilleux malheur*, Boris Cyrulnik<sup>2</sup> écrit ceci : « Beaucoup d'enfants maltraités, dans l'instant même où ils reçoivent les coups et les humiliations, méprisent leur mère qui ne sait pas se contrôler. Mais quand ils révèlent la maltraitance à des adultes bien-pensants qui poussent des cris d'horreur ou se délectent du récit de sa souffrance, l'enfant éprouve non seulement la honte de ne pas avoir une mère comme les autres, mais il se sent coupable de devenir à son tour agresseur, semblable à l'agresseur qu'il méprise. L'aveu se transforme alors en faute, et l'enfant se punit d'avoir fait punir sa mère. » [...] « L'effet du secret dévoilé dépend de celui qui l'écoute et de la manière dont lui-même éprouve la confiance ».

Cyrulnik ajoute qu'« il ne suffit pas de dire son malheur pour que tout soit réglé. La réaction de celui qui entend le secret imprègne un sentiment dans le psychisme de celui qui se confie. C'est pourquoi le secret révélé peut aussi bien provoquer un soulagement qu'une torture ».

Je me souviens d'une fois, il y a bon nombre d'années, alors que j'avais placé un enfant d'origine haïtienne en famille d'accueil tout juste avant

le congé des Fêtes de fin d'année. La mère présentait un problème de santé mentale et aurait menacé de tuer l'enfant qui devait avoir environ 7 ou 8 ans. De prime abord, la famille était sous le choc d'avoir affaire avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Je ne percevais pas d'ouverture au dialogue. Ce n'est qu'après le placement que j'ai pu déceler des forces et des facteurs de protection au sein de l'environnement familial et communautaire de cet enfant. Nous aurions eu des alternatives à un placement en famille d'accueil s'il n'y avait pas eu ce choc du premier contact. Comme la durée du placement avait été décidée par la Cour et qu'en général, c'était pour un mois, il fallait attendre l'échéance de l'ordonnance pour y mettre fin. Ce fut un bien triste temps des Fêtes pour tous, y inclus pour l'enfant qui était assez désorienté par ce retrait.

Je couvre un secteur où la communauté haïtienne est plus nombreuse que d'autres. C'est pourquoi mes exemples se réfèrent souvent à cette communauté. Cette crainte mutuelle dans le premier contact avec l'inconnu est un des aspects importants à considérer lorsque nous intervenons dans un contexte de diversité culturelle. Bénéficiaire de sessions de sensibilisation aux diverses cultures peut aider l'intervenant à avoir moins d'appréhensions. Ce n'est cependant pas suffisant et il y aurait le risque, si on s'en limite à cela, qu'on intervienne en touriste, en se disant que telle personne, parce qu'elle est originaire de tel pays, pense de telle façon ou tient à telle ou telle valeur. Il y aurait aussi danger de minimiser les situations, de culturaliser, en banalisant avec l'explication que ces parents agissent conformément à leurs codes culturels d'origine et qu'on ne peut rien y faire. Mon expérience, plus particulièrement avec la communauté haïtienne à

Montréal, m'a amenée à porter une attention à la spécificité de chaque personne, à la culture qui lui est propre en fonction de sa trajectoire personnelle avant d'immigrer et après avoir immigré. Par exemple, bien que l'usage du ceinturon comme méthode de correction physique soit accepté en Haïti, nombre d'Haïtiens d'origine pouvaient se refuser d'employer cette méthode, tant lorsqu'ils vivaient en Haïti que depuis qu'ils vivent ici. Également, au sein de cette communauté à Montréal, des organismes communautaires, entre autres la Maison d'Haïti, se sont mobilisés pour développer des programmes de renforcement des compétences parentales. L'Institut Pacifique au Centre Mariebourg à Montréal offre depuis le début des années 2000 un tel programme pour les familles d'origine haïtienne. Vers la fin des années 90 et au début des années 2000, il y a eu plusieurs rencontres entre la direction de la DPJ et les pasteurs d'origine haïtienne pour partager les préoccupations de part et d'autre. Des intervenants en protection de la jeunesse se rendent ponctuellement, à l'invitation de pasteurs et en collaboration avec le service de police de la ville et les CLSC, rencontrer les membres de la communauté qui fréquentent leurs églises, le dimanche (programme *Parents alliés*).

En 1996, le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire a mis sur pied dans le territoire du nord de Montréal, un programme désigné sous l'appellation de *Famille haïtienne d'accompagnement*<sup>3</sup>. Des dames issues de la communauté haïtienne ont été invitées à agir à titre d'aidantes naturelles. Au départ du projet, il y en avait près d'une dizaine et graduellement, un petit noyau a persévéré avec les années. Ces dames sont pour ainsi dire, des électrons libres dans leur communauté. Elles ne relèvent pas spéci-

fiement de tel ou tel organisme communautaire. Elles peuvent avoir diverses implications personnelles. Nous demandons, au besoin, leur soutien lorsqu'on perçoit qu'il y a ou risque d'y avoir un choc du premier contact ou une complexité dans l'évaluation à effectuer. Elles ont un engagement de confidentialité. J'effectue avec elles une rencontre mensuelle de supervision. Elles se présentent aux familles comme des personnes travaillant pour la communauté et pouvant contribuer à ce que l'intervenant de la DPJ puisse mieux comprendre leur culture.



L'ensemble de mes collègues et moi-même apprécions considérablement ce soutien. Nous voyons une nette différence dans le premier contact lorsque ces dames nous assistent. En fait, nous effectuons toujours nous-mêmes le premier contact, mais aussitôt que nous percevons qu'il y aura choc, nous demandons aux parents s'ils acceptent qu'une dame d'origine haïtienne nous aide à mieux comprendre la situation dans ses aspects culturels. À quelques exceptions près, les familles acceptent l'intervention de ces aidantes naturelles. Nous avons

ainsi évité de nombreux placements ou judiciarisation. Les familles aidées peuvent faire référence à ces aidantes à tout moment, y inclus durant la fin de semaine. Il est entendu par nous que l'aidante ne sera pas utilisée comme témoin dans une situation s'il y avait judiciarisation. Elles ne viennent pas à la Cour à moins que ce ne soit pour soutenir la famille dans l'épreuve, et qu'elles le veulent bien. Elles peuvent se retirer d'une situation si elles ne se sentent pas à l'aise, ce qui est plutôt rare. Nous constatons qu'elles deviennent vite un point de référence très rassurant pour les familles durant le processus d'évaluation en protection de la jeunesse. Elles peuvent accompagner la famille dans diverses démarches concrètes et les amener à établir des liens avec des organismes d'aide du milieu. Comme leur nombre est limité, leur implication dans la famille cesse avec la fin de la période d'évaluation et d'orientation de la situation de l'enfant. Les intervenants qui assurent le suivi de la situation, par la suite, peuvent être assistés par ces aidantes dans la phase de transition entre l'intervenant de l'évaluation-orientation et celui de la prise en charge. Dans certaines situations, il arrive qu'on prolonge cette implication de l'aidante, car le succès du suivi en dépend.

Cette idée de mettre sur pied un tel service a puisé son inspiration dans un programme mis sur pied par le Centre jeunesse de Mauricie-Bois-Francs au début des années 90. Il s'agissait du *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire*<sup>4</sup> structurant une approche d'intervention auprès de familles dites « négligentes ». Un volet important de ce programme était constitué de familles de soutien. On peut voir que de nombreuses réflexions sur l'approche interculturelle valent pour les interventions avec des familles

de culture proche de celle de l'intervenant, et vice versa. Les approches centrées sur les solutions telles que celle présentée par Mme Insoo Kim Berg dans son livre intitulé *Services axés sur la famille*<sup>5</sup>, ainsi que les approches de médiation en protection de l'enfance font référence à l'importance de s'imprégner de la perception de l'autre, de déceler, au-delà des positions, les préoccupations et besoins en cause, puis d'élaborer des options acceptables pour tous. Ces approches vont dans le même sens que l'approche interculturelle. Ce qui s'ajoute, entre autres, dans l'approche interculturelle, c'est ce regard porté sur les conflits de valeurs, qui peuvent être beaucoup plus grands au point où on a un sentiment d'anormalité qui nous déconcerte si on n'a pas un minimum de connaissances d'une culture qui nous semble bien étrangère. On peut aussi avoir des surprises, comme cette mère, originaire de Djibouti, qui communique régulièrement avec ses amies d'enfance par internet, et cette jeune, originaire du Cambodge, qui communique avec sa mère qui possède un cellulaire. On s'imagine des conditions de vie à l'étranger qui sont parfois bien différentes de la réalité et pas si étranges qu'on le pensait de prime abord tel ce signalement que je devais évaluer pour une mère dont on pensait qu'elle s'exprimait très peu en français. Les intervenants qui avaient tenté de l'aider auparavant me disaient que les services d'un interprète étaient essentiels. Durant les deux heures qu'a duré la rencontre d'évaluation, cette mère a semblé prendre plaisir à dialoguer en français sans avoir besoin d'interprète, qui ne faisait que nous observer. Elle s'est sentie reconnue dans ses efforts acharnés de francisation et dans ses compétences actuelles et antérieures à sa migration. Cette reconnaissance de ses compétences et une dédramatisation de la situation ayant mené

au signalement a contribué à ce que je ferme ce dossier à la DPJ et que la mère poursuive sur de nouvelles bases son suivi avec les intervenants d'une autre institution.

La plupart des enfants souhaiteront que leurs parents acceptent notre intervention et qu'un climat de coopération s'installe. Notre intervention devra être réfléchie, adaptée à chaque situation particulière. Cet effort d'adaptation à chaque situation peut nous rendre inconfortable car parfois, on peut ressentir qu'on sort des sentiers battus, que



cela questionne des idées reçues. On peut se sentir déstabilisé. On a alors besoin de soutien dans nos réflexions. Comme le souligne Mme Cohen-Emerique,<sup>6</sup> en tant qu'intervenants, nous sommes au service d'une institution s'affirmant en tant que défenseur d'une cause universelle, si bien que tout pousse à considérer que cette universalité va de soi. Nous intervenons au départ dans une famille en vertu d'une autorité légale, d'une loi. Il est important de réussir à acquérir le plus rapidement possible, aux yeux de cette famille, une légitimité qui permettra de

limiter la confrontation et d'amorcer la négociation interculturelle. Par exemple, j'ai eu à intervenir dans une famille de confession musulmane. L'adolescente et la mère portaient le voile. Bien que j'aie une vision différente du monde, il est important pour moi de respecter la leur. Ce respect est d'autant plus nécessaire que nous sommes appelés à intervenir dans leur vie privée. Les parents étaient bouleversés que leur jeune fille de 17 ans ait commencé à avoir des relations sexuelles avec un jeune homme de leur même confession mais non pratiquant. Il s'ensuivait une violence physique et verbale de la part de la mère envers la jeune. Le père était désespéré. La jeune fille ne fonctionnait plus à l'école et pleurait sans arrêt. Le jeune homme considérait que les parents de la jeune étaient trop stricts. Le premier soir, j'ai décidé que la jeune fille serait en famille d'accueil. Le lendemain à la Cour, les parents s'étaient objectés au placement temporaire et affirmaient ne pas vouloir d'aide, la jeune fille m'exprimait souffrir d'être séparée des siens. Les parents étaient assistés par une avocate plutôt ferrée en médiation interculturelle et ils ont manifesté une ouverture au dialogue. Le juge a accepté que la requête soit rayée du rôle et j'ai pu commencer à travailler avec l'ensemble de la famille. Après quelques rencontres d'évaluation, dont une ou deux avec le jeune homme, j'ai proposé aux parents et à l'adolescente un plan d'intervention minimale terminale, constitué d'une rencontre familiale mensuelle échelonnée sur environ trois mois. J'ai aidé les membres de la famille à dénouer leur impasse relationnelle dans le respect des valeurs de chacun, y inclus de la jeune fille. Les parents et la jeune fille souhaitaient que je continue à les visiter et la mère m'exprimait qu'elle me voyait désormais comme une sœur et que cette expérience vécue avec moi

l'amenait à se surprendre que tant de personnes de sa communauté craignent la DPJ.

Au CJM-IU, une pratique de consultation interculturelle s'est structurée de plus en plus ces dernières années. Les intervenants peuvent présenter une situation à un groupe de plusieurs professionnels de disciplines variées,

### AU CJM-IU, UNE PRATIQUE DE CONSULTATION INTERCULTURELLE S'EST STRUCTURÉE DE PLUS EN PLUS CES DERNIÈRES ANNÉES.

mais formés à l'approche interculturelle. Mme Michelle Chiasson, qui coordonne cette démarche, nous explique qu'il en ressort un avis plus éclairé quant aux représentations culturelles des problématiques, des croyances et du parcours migratoire. L'objectif principal vise à rechercher des pistes de compréhension et d'intervention quant aux soins ou à l'aide qui font sens pour les familles et les intervenants, tout en respectant les exigences d'une pratique en protection de l'enfance. La famille peut aussi être invitée à ces rencontres.

Les intervenants qui travaillent à la protection de la jeunesse au CJM-IU sont partagés en quatre territoires qui présentent des différences dans leur composition ethnique et dans le maillage de ressources institutionnelles ou communautaires. Certains auront développé plus de connaissances des cultures de l'Inde et des pays périphériques, d'autres des pays du Maghreb, d'autres des Caraïbes, et ainsi de suite. Quelques fois par année, je suis appelée à rencontrer des groupes de nouveaux arrivants qui suivent des cours de francisation. Nous pouvons aussi compter sur le soutien d'une travailleuse sociale oeuvrant au sein d'un organisme communautaire d'aide aux familles de confession musulmane dans des situations où des familles partageant cette religion se sentiraient heurtées par notre présence.

En plus des consultations interculturelles, il a aussi été mis sur pied, depuis quelques années, des séminaires interculturels et interinstitutionnels au cours desquels des professionnels provenant du CJM-IU, de divers centres de services sociaux et de santé, ainsi que du milieu hospitalier se rencontrent pour discuter de situations familiales plus complexes.

Cette liste d'initiatives dans le domaine de l'interculturel n'est certainement pas exhaustive. De façon générale, il faut cependant dire que nous menons le plus souvent nos évaluations de situations d'enfant, quelle

que soit la culture de la famille, en consultation avec notre chef d'équipe ou le conseiller clinique rattaché à notre équipe. Nous sommes soumis à un rythme de travail exigeant et à des procédures de prise de décision bien déterminées. Effectuer une consultation interculturelle est un surplus parfois incontournable à notre tâche habituelle et augmente le temps d'évaluation. Il est reconnu que l'intensité de l'intervention sera plus grande lorsque la famille ne parle pas notre langue ou lorsque sa culture semble très différente de la nôtre<sup>7</sup>. Il reste encore un grand chemin à parcourir pour que l'approche interculturelle fasse partie

des habitudes des intervenants. Cela prend, entre autres, de la formation à cette approche ainsi que des rencontres d'intégration et de soutien pour son application, plus d'intervenants de différentes origines afin de favoriser une proximité porteuse d'ouverture à la culture de l'autre, une expansion des services de consultation interculturelle et le développement de liens avec des organismes d'aide au sein des différentes communautés. <

### Notes bibliographiques

- 1 Document sonore accessible sur le site WEB de la revue *Santé Mentale au Québec*: [http://rsmq.cam.org/smq/santementale/article.php3?id\\_article=266&var\\_recherche=Magalit+Cohen+Emerique&id\\_rubrique=96](http://rsmq.cam.org/smq/santementale/article.php3?id_article=266&var_recherche=Magalit+Cohen+Emerique&id_rubrique=96)
- 2 Cyrulnik, B. (2002). *Un merveilleux malheur*, Éditions Odile Jacob, p. 166-168.
- 3 Paquette, F. (1995) *La famille haïtienne d'accompagnement*, texte disponible au Centre de documentation du Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- 4 Bilodeau, V., Dias C. et P. Pinard (1994). *Programme d'aide personnelle familiale et communautaire (APFC), une solution de rechange au placement qui double le maintien en milieu naturel*, Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille (GREDEF), Université du Québec à Trois-Rivières et Les Centres Jeunesse Mauricie-Bois-Francs.
- 5 Berg, Insoo K. (1996) *Services axés sur la famille : une approche centrée sur la solution*, Éditions EDISEM.
- 6 Document sonore accessible sur le site WEB de la revue *Santé Mentale au Québec*: [http://rsmq.cam.org/smq/santementale/article.php3?id\\_article=266&var\\_recherche=Magalit+Cohen+Emerique&id\\_rubrique=96](http://rsmq.cam.org/smq/santementale/article.php3?id_article=266&var_recherche=Magalit+Cohen+Emerique&id_rubrique=96)
- 7 Désy, M., Battaglini, A. et R. Bastien (2005) *Mesure de l'intensité nécessaire à l'intervention auprès des jeunes immigrants et leur famille : Centre jeunesse de Montréal et Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw*, Direction de la santé publique, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal.

## → L'ENCADREMENT INTENSIF, UN AN APRÈS...

BIEN QUE LA *LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE* (LPJ) AIT ÉTÉ MODIFIÉE À COMPTER DU 9 JUILLET 2007, LE VOLET TOUCHANT L'ENCADREMENT INTENSIF EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 8 NOVEMBRE 2007. CELA A ENGENDRÉ TOUT UN CHANGEMENT DE PRATIQUE.

---

**Sylvie Despatie**, chef de service, DSRA,  
**Denis Dunberry**, chef de service, DSRA  
**Josée Waddell**, conseillère, DGA

---



Rappelons-nous d'abord ce qu'était l'encadrement intensif avant cette date. Il s'agissait d'un programme plutôt qu'un lieu où les portes des chambres se barraient à leur fermeture. Les cours extérieures étaient clôturées et verrouillées.

Les amendements sont venus modifier nos pratiques et notre vision. Nous ne pouvons parler de l'encadrement intensif sans d'abord nous référer à l'article 11.1.1 de la *Loi sur la protection de la jeunesse*<sup>1</sup>:

« Lorsque l'enfant est hébergé à la suite d'une mesure de protection immédiate ou d'une ordonnance rendue par le tribunal et qu'il y a un risque sérieux qu'il présente un danger pour lui-même ou pour autrui, l'hébergement de cet enfant peut s'effectuer dans une unité d'encadrement intensif, laquelle encadre de façon importante son comportement et ses déplacements en raison de l'aménagement physique plus restrictif et des conditions propres à cette unité ».

Un tel hébergement doit prendre fin dès que sont disparus les motifs qui l'ont justifié. Dans le cadre d'une mesure de protection immédiate, la durée ne peut excéder 48 heures.

Ces amendements ont eu divers impacts puisque l'encadrement intensif est dorénavant un programme de réadaptation avec hébergement. Les accès d'entrées et de sorties de l'unité sont verrouillés. Les portes des

chambres ne sont plus verrouillées du lever au coucher. Actuellement, deux unités d'encadrement intensif, le Phare et l'Envol, desservent la clientèle de la Direction des services de réadaptation aux adolescents; ces unités sont situées sur le site de Cité des Prairies.

La mise en place des unités d'encadrement intensif est un moyen de dernier recours pour tenter d'amener un jeune à mettre fin à ses comportements dangereux pour lui-même ou pour autrui.

Chaque situation demeure à évaluer. Bien souvent, un cumul de divers éléments préoccupants sont à considérer. La nature, l'intensité, la chronicité seront des facteurs déterminants dans la prise de décision. Au Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire (CJM-IU), le Directeur général a mandaté les conseillers à l'Accès pour prendre les décisions en regard de l'encadrement intensif pour les jeunes de 14 à 17 ans. Toutefois c'est la Directrice de la protection de la jeunesse qui décidera pour les jeunes âgés entre 12 et 14 ans. Ainsi, il demeure primordial que les intervenants communiquent entre eux lorsque la situation d'un jeune dégénère, lorsqu'ils sont inquiets et à bout de moyens. Lors des entretiens avec le conseiller à l'Accès du jeune, un dénouement « Gagnant – Gagnant », et ce, tant pour le demandeur que pour le jeune sera recherché. Il peut s'agir d'une occasion de prendre un recul afin de se mobiliser différemment. Diverses alternatives seront explorées avec le référent, tels les arrêts d'agir, l'utilisation d'une programmation

individualisée, sans oublier les mesures de fouilles, de contentions et d'isolement. Si l'utilisation de telles mesures alternatives n'ont pas permis de mobiliser le jeune, nous pourrions envisager l'encadrement intensif.

Afin de s'objectiver de part et d'autres, les facteurs de risques ont été consignés au niveau provincial dans une grille exhaustive, et ce, dans le but d'uniformiser les pratiques. Les référents seront donc questionnés en regard des facteurs suivants : les fugues, la consommation problématique, la violence, l'automutilation, les idéations et tentatives suicidaires ainsi que les conduites sexuelles problématiques. Certes, on ne peut faire fi de l'histoire des placements et des mesures disciplinaires (nombre et nature).

Le partenariat avec l'Accès demeure très important. Conscient des défis que présentent ces jeunes en souffrance, le conseiller à l'Accès permettra au référent d'objectiver l'émotif, en misant sur une approche clinique qui saura s'allier au légal... un défi réalisable!

### **DU CLINIQUE AU LÉGAL, IL Y A DES PAS QUI NÉCESSITENT DE LA RIGUEUR!**

Lorsque la décision est prise d'orienter un jeune en encadrement intensif, le demandeur est invité à lui en parler. Puis le conseiller à l'Accès contacte l'adolescent, l'informe de son rôle et de sa décision. Il l'avise aussi qu'il y aura une rencontre dans les 15 jours suivants pour réviser la situation. Des ententes provinciales ont été prises à l'effet que toute situation d'encadrement intensif doit être révisée à chaque mois. Toutefois, au CJM-IU, il est convenu que cette décision sera révisée aux 15 jours durant le premier mois de séjour.

Le jeune est également informé de son droit de contester la décision prise. Il en va de même pour les parents. S'ils souhaitent aller en ce sens, le jeune ou les parents déposent une requête à la Chambre de la jeunesse. Il s'agit d'une mesure d'urgence. Le conseiller à l'Accès ayant pris une décision d'encadrement intensif sera présent au Tribunal. L'intervenant social ou l'éducateur, ou les deux, seront conviés à témoigner, au besoin. En ce qui concerne les adolescentes, l'encadrement intensif se fait à Notre-Dame-de-Laval; la décision d'encadrement intensif étant prise par le conseiller du Centre jeunesse Laval, ce dernier sera également à la Cour.

À ce jour, nous avons eu trois contestations chez les garçons dont deux ont été rejetées alors qu'une a été accueillie. Une seule contestation a été déposée par une adolescente.

## **LE PROGRAMME D'ENCADREMENT INTENSIF**

### **Le mandat**

Les unités d'encadrement intensif ont un mandat clair et précis auprès de chacun de nos adolescents qui s'y retrouvent à savoir d'encadrer de façon importante les comportements et déplacements du jeune, d'assurer sa protection immédiate, d'offrir un niveau d'encadrement adapté à ses besoins et à sa situation et assurer rapidement la reprise de la démarche d'intervention temporairement compromise par les comportements dangereux.

### **Objectifs généraux du programme**

Les objectifs généraux de ce programme demeurent clairs et simples. Il s'agit de protéger le jeune et le milieu en contenant l'intensité, la récurrence et la persistance des comportements qui engendrent des risques sérieux, signifier l'interdit et lui offrir le recul nécessaire, tout

en le soutenant, lui et sa famille, dans l'acquisition d'un contrôle interne et de nouvelles modalités relationnelles.

### **Objectifs spécifiques du programme**

De façon plus spécifique, nous visons à identifier les stratégies d'intervention permettant au jeune de contenir et de développer des alternatives à ses comportements dangereux et répétitifs et d'intervenir spécifiquement sur une ou des sphères dysfonctionnelles visant un apaisement chez celui-ci ainsi qu'une diminution des résistances. Certes, nous mettrons tous les moyens en place pour offrir au jeune et à sa famille les outils nécessaires pour résorber la crise, en plus d'offrir un soutien aux équipes de réadaptation dans la révision des stratégies d'intervention auprès du jeune.

### **Objectifs généraux pour le jeune**

Un tel programme ne pourrait tenir la route sans que le jeune ait lui-même des objectifs à atteindre soit ceux de s'arrêter, de s'apaiser et de se responsabiliser face à l'interdit et l'intégrer. Cela en l'amenant à une réflexion à propos de ses comportements et en lui apprenant et l'incitant à amorcer l'adoption de comportements sécuritaires de substitution reliés aux motifs de référence.

### **Objectifs spécifiques pour le jeune**

Par une telle démarche, nous souhaitons en arriver à ce que l'adolescent reconnaisse ses forces et ses difficultés et qu'il fasse des liens de cause à effet entre ses comportements et leurs conséquences. Parallèlement au travail qui sera effectué avec le jeune, du soutien sera offert à son entourage. Il s'agit notamment de nommer les enjeux reliés à l'équipe référente ou à la famille qui peut être à l'origine de certains comportements. Ensuite, il reste à identifier

puis mettre en pratique les moyens de se refaire une place dans le milieu où la démarche de réadaptation se poursuivra après le séjour en encadrement intensif.

Lors de la rencontre d'accueil avec le référent, nous précisons les objectifs, les moyens d'action et les stratégies à prioriser. De plus, nous établissons un calendrier de rencontres, à raison de deux fois par semaine pour le référent et une rencontre aux deux semaines pour la personne autorisée. En outre, nous remettons au jeune et à ses parents le dépliant *Tu es hébergé dans une unité d'encadrement intensif... qu'arrive-t-il?* Nous vérifions également les vêtements et articles personnel du jeune et nous lui remettons un code de vie ainsi qu'un horaire de l'unité.

Le jeune doit rapidement se mettre en action, il est aux soins intensifs! Ne l'oublions pas!

Le contenu du programme d'encadrement intensif a été pensé afin de favoriser l'atteinte des objectifs. Il se veut donc un lieu de réflexion où le jeune participe quotidiennement à des activités cliniques pointues, des activités

sportives et manuelles, des groupes de discussion et des périodes de relaxation. De plus, chaque jeune participe à des périodes scolaires. Les éducateurs des unités d'encadrement intensif demeurent en lien avec les intervenants qui gravitent autour de ces jeunes et leur transmettent des bilans individuels, de participation aux diverses activités et des bilans de séjour préparés pour chacune des révisions. Le jeune profitera de son séjour pour préparer son plan de mobilisation et pourra ainsi se fixer des objectifs et y travailler.

Le plan de mobilisation est utilisé dès l'arrivée du jeune. Ce plan est évolutif, le jeune peut voir le cheminement de ses réflexions. Le service référent ou l'éducateur de l'unité d'encadrement intensif, ou parfois les deux peuvent accompagner le jeune dans sa démarche. Le jeune signifie sa mobilisation par l'engagement et la signature de SON plan de mobilisation!

Le jeune retourne dans son unité d'origine, dès la fin du séjour en encadrement intensif. Un séjour en encadrement intensif n'est pas une modification de service en soi, mais peut faire l'objet d'une recommandation conjointe. L'unité d'encadrement intensif n'est pas un lieu d'attente pour une réorientation.

Il convient de ne pas perdre de vue que l'encadrement intensif n'est pas une **punition** mais une **mobilisation!** <



### Note bibliographique

- 1 Loi sur la protection de la jeunesse telle que modifiée par le Projet de loi 125, article 11.1.1.



## LES COMPÉTENCES DES FAMILLES SÉPARÉES :

### FAVORISER LA CRÉATIVITÉ DES PARENTS ET DES ENFANTS POUR METTRE FIN À LA COMPROMISSION



Dessin: Éliette Fredet et Alain Fredet

**Myriam Briand**, agente de relations humaines, DPJ,  
**Lorraine Filion**, chef du Service d'expertise et médiation,  
**Alain Fredet**, agent de relation humaines, Service d'expertise et médiation



L'intervenant en protection de la jeunesse est souvent confronté à une situation conflictuelle entre des parents séparés. Cette situation perdure souvent longtemps après la rupture et peut compromettre le bon développement de l'enfant. Celui-ci vit un conflit de loyauté important et peut même être victime de mauvais traitements psychologiques.

La médiation familiale, les groupes de parents (séminaires de coparentalité) et le groupe de soutien pour les enfants de parents séparés *Confidences* peuvent alors s'avérer des ressources précieuses pour aider à mettre fin à la compromission en recourant, entre autres, aux compétences des familles.

La participation des enfants aux groupes est une façon de leur permettre de mettre des mots sur leur souffrance mais de surcroît, ils peuvent acquérir des outils appropriés pour mieux se positionner face aux conflits parentaux dont ils sont les témoins.

La sensibilisation des parents aux effets dévastateurs des conflits dont ils sont les sujets est l'objectif principal poursuivi par les groupes de parents. Les moyens concrets utilisés (vidéos, photos, jeux de rôle...) permettent aux participants d'interagir entre parents afin de prendre conscience des enjeux de leur situation.

#### LES SÉMINAIRES SUR LA COPARENTALITÉ – UN BREF HISTORIQUE

Ces séminaires ont débuté en 1984. Tout d'abord deux types de rencontres ont été offerts à notre clientèle : en 1984, des rencontres de groupe pour les parents en processus de médiation familiale; puis, en 1990, des rencontres de groupe ont été offertes pour les parents en processus d'expertise psychosociale.

Une réflexion a ensuite permis de constater que les besoins des parents séparés étaient semblables qu'ils soient référés par le juge pour une expertise ou bien qu'ils désirent faire une démarche de médiation. Tous les parents en période de séparation ont exprimé la demande

.....  
**ILS PEUVENT ACQUÉRIR DES OUTILS APPROPRIÉS POUR MIEUX  
SE POSITIONNER FACE AUX CONFLITS PARENTAUX DONT  
ILS SONT LES TÉMOINS.**  
.....

d'obtenir des informations sur la réalité de la séparation pour eux et leurs enfants.

Le concept des séminaires sur la coparentalité a donc été mis en place en 1995 et il s'adresse désormais indistinctement aux personnes en processus de médiation familiale ou d'expertise psychosociale. La forme utilisée à cette époque est une présentation magistrale de quatre

thèmes sans mettre l'emphase sur l'interaction entre le professionnel qui anime ces séminaires et les parents.

Ainsi lors de la première session, les parents sont invités à échanger sur deux thèmes. **Le choc de la séparation** est abordé principalement par le visionnement d'un film de quelques minutes relatant l'histoire d'un couple en conflit. Les parents sont alors amenés à réfléchir non seulement aux conséquences de ce conflit par rapport à leurs enfants mais aussi aux moyens à leur disposition pour diminuer l'intensité de ce conflit dans le futur. Les parents sont ensuite conviés à être à l'écoute des émotions de leurs enfants et à être sensibles aux **réactions et besoins de leurs enfants**.

La deuxième session quant à elle traite plus particulièrement de la **communication parentale** afin de démontrer l'importance de maintenir une communication efficace entre les parents à la suite d'une séparation, d'exposer les difficultés courantes rencontrées et de proposer des solutions à envisager. Finalement, le sujet de la **recomposition familiale** nous permet d'aborder ses caractéristiques et les rapports familiaux qui tendent à se développer dans ces circonstances.

### LA NOUVELLE FORME DES SÉMINAIRES SUR LA COPARENTALITÉ

Si les thèmes restent les mêmes que par le passé, une nouvelle formule a été adoptée en 2005 afin de laisser plus de place à la parole des parents. Les rencontres se font maintenant sous une forme plus participative et les parents sont désormais invités à intervenir ou à poser des questions tout au long de la rencontre. Leurs commentaires deviennent précieux et les échanges qui s'ensuivent permettent à tous les parents de

bénéficier de la compréhension et des perceptions différentes de chaque parent.

Les parents ont ainsi les moyens de proposer des solutions à leurs problèmes, de confronter entre eux des idées, des croyances et des valeurs sous le regard bienveillant de l'animateur qui s'assure que les discussions se fassent toujours dans le respect et dans le but de comprendre la position de chacun.

La technique utilisée passe par l'image, le son et le clip vidéo. En effet, lors de la séparation, il est difficile, voire inutile, de vouloir s'adresser à la logique des parents présents. Un parent en processus de séparation est une personne souffrante faisant face à un choix qu'il ou elle n'a pas forcément fait ou confrontée à un futur encore inconnu. Par exemple, suggérer à un parent de ne pas être en conflit avec son ex-conjoint en raison du mal que cela peut engendrer à leurs enfants est une réflexion logique que les parents vont entendre mais qui n'est pas efficace car peu probable d'être réalisée concrètement car le parent en question est durement touché par les effets dévastateurs de la séparation. Il est alors plus bénéfique de s'adresser aux sentiments de cette personne par une image ou une vidéo d'une scène de conflit en présence d'un enfant qu'il pourra alors commenter et auquel il s'identifiera peut-être et qui lui permettra donc de vivre ses émotions en les verbalisant.

De plus, de nombreux parents en séparation proposent des alternatives intéressantes et adaptées à certaines situations, ils ont vécu une période difficile et ils ont su développer des modes de fonctionnement pour diminuer l'impact des conflits sur ceux qui les entourent. Ils sont donc riches de leur expérience.

Et leur permettre de s'exprimer et d'interagir non seulement entre eux mais aussi avec l'animateur leur permet d'échanger cette richesse, d'acquérir de nouveaux conseils basés sur le vécu et non la théorie, et de confronter leur point de vue pour vérifier par eux-mêmes la faisabilité de leur fonctionnement.

Les séminaires de coparentalité ont fait l'objet d'une recherche pan-canadienne (quatre provinces ont participé à cette recherche, dont le Québec (Service de médiation et d'expertise du CJM-IU)) et les résultats ont démontré que les parents en bénéficient grandement. En effet, il appert que l'assistance à ces séminaires **incite les parents à mieux prendre en compte les besoins de leurs enfants d'être mis à l'écart du conflit et apporte une amélioration de leur capacité à collaborer en tant que parents**.

En conclusion, les prises de conscience pendant ces groupes sont fréquentes, nombreuses et nous avons pu remarquer une modification des comportements dès la fin de ces rencontres. C'est ainsi que des parents ont révélé pendant les séances de médiation ultérieures qu'ils ont cessé leurs disputes devant les enfants à la suite de leur participation au séminaire sur la coparentalité, en expliquant qu'ils avaient compris la souffrance que cela pouvait induire auprès de leur enfant. D'autres parents qui souffraient d'avoir subi la séparation et qui pensaient être les seuls à souffrir ont pris conscience que l'autre parent qui avait initié cette rupture pouvait lui aussi souffrir tout autant. Cette prise de conscience a amené dans certains cas une sorte d'accalmie et a favorisé la négociation d'une entente dans le meilleur intérêt de leurs enfants.

Nous avons aussi constaté que les parents référés par le Directeur de

la protection de la jeunesse (DPJ) pouvaient tout aussi bien que les autres parents, profiter de ces séminaires. En effet, des parents en grande souffrance ont pu trouver du réconfort et du soutien d'autres parents, des conseils, une écoute bienveillante, une attitude de non-jugement. Ainsi, la présence de ces sentiments également chez la clientèle DPJ concernée par la séparation nous permet de croire qu'il serait très profitable que celle-ci assiste à ces séminaires afin de bénéficier des mêmes effets de conscientisation.

### **L'UTILISATION DU SERVICE DE MÉDIATION POUR APPUYER L'INTERVENTION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE**

Les séminaires sur la coparentalité et les groupes *Confidences* sont devenus de nouveaux outils pour permettre aux parents touchés par une mesure

une situation de précarité, craintes irrationnelles induites à l'enfant) ont bien souvent des impacts non négligeables sur l'enfant, pouvant ainsi compromettre sa sécurité et son bon développement.

Certains de ces jeunes présenteront alors des difficultés réactionnelles comportementales ou émotives en lien avec les conflits parentaux, ne trouveront pas de réponse à leurs besoins (réponse aux besoins de base et émotifs) ou, dans certaines situations, souffriront du syndrome d'aliénation parentale. L'intervention du DPJ devient alors essentielle pour s'assurer que l'enfant trouve une réponse à ses besoins et soit tenu à l'écart des difficultés d'adultes. Les amendements apportés à la Loi en juillet 2007 sont mêmes venus définir un nouvel article de loi, soit le 38C (mauvais traitements psychologiques), reconnaissant les séquelles

parents y consentent, il faut noter que les références sont rapides en médiation puisqu'un médiateur peut débiter les séances de médiation dans un délai d'environ une semaine.

Les exemples sont nombreux où la référence à la médiation a permis de résorber une situation de compromission établie depuis plusieurs années, éviter la rétention d'un signalement ou le recours à des mesures plus lourdes de protection (placement) en favorisant la collaboration des parents. La référence s'avère possible à toutes les étapes du processus d'intervention en protection de la jeunesse, même si une tentative antérieure a échoué.

### **LES ENFANTS ONT AUSSI LEUR GROUPE D'ENTRAIDE : CONFIDENCES**

L'idée de mettre en place un groupe de paroles et d'entraide (*Confidences*) est née en 1991 au sein du Service d'expertise et médiation du CJM-IU, pour plusieurs motifs.

Pendant le processus d'expertise, les enfants avaient bien une place réelle puisqu'ils étaient toujours vus et écoutés par l'expert. Au cours du processus de médiation, seulement 10 % des enfants étaient rencontrés par le médiateur. Ainsi, les enfants avaient une possibilité de s'exprimer mais cela restait limité dans le cadre d'un processus induit par les parents, qui restaient les acteurs principaux.

Les ressources peu disponibles pour venir en aide aux enfants de parents séparés tant dans le secteur public que privé ou communautaire étaient une réalité. Cette absence de service devant le besoin énorme des enfants de trouver un lieu neutre pour pouvoir obtenir un soutien et des pistes de solution dans leur situation bien difficile fut un autre facteur favorable.

### **LES RESSOURCES PEU DISPONIBLES POUR VENIR EN AIDE AUX ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS TANT DANS LE SECTEUR PUBLIC QUE PRIVÉ OU COMMUNAUTAIRE ÉTAIENT UNE RÉALITÉ.**

en protection de la jeunesse de prendre conscience qu'il existe une autre voie pour résoudre le conflit qu'ils vivaient.

En effet, depuis plusieurs années, nous constatons qu'un bon nombre de situations signalées en protection de la jeunesse surviennent dans un contexte de conflit de garde ou encore, sont les résultats de conflits parentaux qui tardent à se résorber dans le temps. En effet, les difficultés liées à une séparation récente ou datant de plusieurs années (difficultés des parents à s'entendre sur des règles communes, dénigrement mutuel en présence de l'enfant, délaissement des responsabilités parentales laissant l'autre parent dans

possibles que de tels comportements parentaux peuvent avoir sur l'enfant.

Cependant notre intervention ne saurait donner les résultats escomptés sans l'apport primordial du service de médiation, spécialisé dans les situations de séparation. La collaboration est possible avec ce service interne au CJM-IU, qui tient compte des obligations légales rattachées au devoir de la protection de la jeunesse. Les séminaires sur la coparentalité et les groupes *Confidences* pour les enfants sont des outils pouvant nous permettre de dénouer la source du conflit, de soutenir les parents dans leurs efforts de trouver un terrain d'entente dans l'intérêt de leur enfant. De plus, et lorsque les deux

L'expérience du terrain a démontré les besoins de ces enfants de pouvoir s'exprimer dans un lieu neutre à l'abri des tensions parentales.

Développer un groupe pour les enfants devait apporter les bienfaits d'une approche mettant en présence des enfants vivant une situation similaire pour normaliser, rassurer et soutenir.

Les membres de l'équipe se sont formés à cette intervention de groupe et par la suite, il y a eu mise en place du groupe à titre de projet pilote en octobre 1992. La formation (sensibilisation) a été dispensée par Madame Francine Cyr, psychologue, rattachée à l'Hôpital des enfants de Montréal.

### Quels sont les objectifs généraux du groupe?

Le groupe comporte quatre sessions de deux heures chacune à raison d'une fois par semaine. Une cinquième session a lieu après le groupe en présence des deux parents (elle peut aussi, selon le cas et les circonstances, inclure l'enfant) et du responsable du groupe afin d'apporter un bilan de la participation de l'enfant.

Deux types de groupes existent, l'un pour les enfants âgés entre 6 et 9 ans et, l'autre pour les enfants âgés entre 10 et 12 ans.

Le groupe poursuit les objectifs suivants :

- Permettre aux enfants d'identifier, de comprendre, d'exprimer les sentiments vécus lors de la séparation;
- permettre aux enfants de vivre certaines émotions dans un lieu neutre et sécuritaire;
- offrir un lieu de partage entre enfants qui vivent un divorce;
- briser l'isolement et permettre l'échange de solutions élaborées

par chacun ou en groupe;

- sensibiliser les parents à la réalité de leurs enfants et adapter, s'il y a lieu, le partage des responsabilités parentales et financières en tenant compte des besoins de ceux-ci.

### Quels sont les résultats?

Deux études ont été réalisées, l'une en 1999 et l'autre, en 2008. Au total, les deux études ont porté sur 85 groupes parmi ceux qui ont été conduits entre 1991 et 2008.

Les résultats de ces études démontrent quatre faits particulièrement marquants. **Pour 88,4 % des parents**, ce groupe devrait être recommandé à d'autres enfants qui vivent une séparation, car cela aide l'enfant à s'exprimer dans un lieu neutre, à mieux comprendre la séparation, à identifier et résoudre ses problèmes reliés à la rupture de ses parents et à partager avec d'autres enfants qui vivent des problèmes similaires. **Pour 63,4 % des parents**, le groupe est le lieu qui leur a permis de mieux comprendre le besoin de leurs enfants. L'expression des enfants fut bonifiée par l'animatrice du groupe qui a permis aux enfants de verbaliser leurs émotions dans un discours facilement compréhensible pour leurs parents. **93 % des enfants** ont exprimé avoir aimé participer à ce groupe. **92,9 % des enfants** ont déclaré que ce qui les avait le plus aidé est le fait d'avoir pu parler de la rupture à une personne neutre et de savoir qu'ils ne sont pas les seuls à vivre des difficultés.

### Le point de vue des enfants

Six enfants âgés entre 8 et 15 ans ont été invités lors des journées professionnelles du CJM-IU en 2008 à venir exprimer leur point de vue sur ce groupe. Avec candeur, franchise et sensibilité, ils ont su faire part

de leur grande satisfaction face au groupe *Confidences* auquel ils avaient participé, pour certains, il y a 6 mois et pour d'autres, il y a 2 et 3 ans.

Ils se sont montrés convaincants pour inciter les intervenants présents à mettre en place de tels groupes y allant même de quelques conseils pour assurer une animation dynamique et intéressante pour les jeunes.

De plus, une jeune fille de 14 ans a ému la salle en racontant la relation difficile avec son père et les moyens qu'elle avait su mettre en place grâce aux solutions qu'elle avait trouvées dans le groupe. Nous avons su que ce groupe peut aussi voir naître des amitiés durant les rencontres et que certaines peuvent même perdurer après les sessions.

### Bilan de l'expérience auprès des enfants

Le groupe *Confidences* est un modèle d'intervention efficace afin de soutenir les enfants et les parents séparés. Des enfants faisant l'objet d'une mesure de protection, certains placés en famille d'accueil, d'autres vivant avec leur père ou leur mère, ont pu tout autant en retirer des bénéfices.

Nous croyons que les parents sont les mieux placés pour répondre aux besoins de leurs enfants. Quoique bien outillés et bien intentionnés la plupart du temps, ils sont eux-mêmes en situation de crise. Cette crise peut parfois leur demander de puiser dans toutes leurs ressources personnelles pour survivre et les laisser moins disponibles à leur enfant durant une certaine période.

De plus, il appert que l'enfant de parents séparés éprouve plus de facilité et d'aise à s'exprimer devant un tiers bienveillant et qualifié plutôt qu'à ses propres parents. La facilité « à dire » des enfants à un animateur

d'un groupe de paroles et d'entraide et la facilité « à vivre » des émotions en lieu neutre doivent être comprises par les parents :

- Comme de grandes preuves d'amour et non de méfiance ou d'incompétence de leur part;
- comme tributaires de la présence d'autres enfants vivant la même situation; ce qui normalise, soulage et encourage l'expression et l'écoute des enfants. L'enfant cherche à protéger ses parents non à les éviter ou à leur cacher délibérément des aspects de sa vie. Avec de l'aide, il ne demande pas mieux que de leur parler directement de ce qu'il ressent ou souhaite.

C'est ce qui explique pourquoi le groupe de paroles et d'entraide, *Confidences* est tant apprécié des enfants qui le fréquentent et des parents, qui en voient des bénéfices pour toute la famille séparée et recomposée.

Nous croyons fondamentalement à l'importance de la communication entre parents et enfants ainsi qu'aux liens parentaux qui se créent et se recréent au fil du temps et des transitions familiales. C'est pourquoi nous mettons tant d'énergie à l'obtention de l'accord des deux parents lors de l'inscription de l'enfant au groupe. Par la suite, la présence des deux parents, dans toute la mesure du possible, lors de la quatrième session où tous les parents et les enfants sont présents, devient une valeur ajoutée au processus. Les enfants considèrent souvent la présence de leurs deux parents séparés dans la même salle comme une marque concrète de l'importance qu'ils ont pour leurs parents.

Nous sommes tout aussi convaincus de l'importance de la cinquième session, laquelle se tient en présence du médiateur, de l'expert ou de l'intervenant en protection de la jeunesse et des deux parents. L'expérience a démontré au fil des ans que cette entrevue avec les parents à l'issue du groupe, a des impacts forts importants au niveau de la prise en compte des besoins des enfants. En effet, certains parents cessent d'utiliser leur enfant comme un messenger dans une communication qui était inexistante. D'autres parents utilisent ce temps pour mieux informer l'enfant du motif de leur séparation. Certains acceptent de réviser le partage des responsabilités parentales afin de parvenir à une certaine harmonie familiale. Parfois des contacts supplémentaires entre les parents non gardiens et l'enfant sont mis en place. Des parents acceptent de passer plus de temps seuls avec leur enfant sans la présence constante de leur nouveau conjoint ou prennent en considération la demande de leur enfant plus âgé de faire des activités différentes et seul avec le

parent sans la présence continue de leur frère ou sœur plus jeune. Certains parents acceptent de faire les efforts nécessaires pour éviter les disputes au téléphone ou en direct avec l'autre parent devant l'enfant. Enfin, d'autres parents s'engagent à ne plus parler en mauvais termes de l'autre parent devant l'enfant.

Des parents en graves conflits face à leurs responsabilités parentales peuvent signaler parfois à répétition la situation de leur enfant au DPJ. Ils le font le plus souvent en dernier recours ou en l'absence de recours, ne sachant plus quoi faire. Comme tous les ponts de la communication sont coupés avec leurs ex-conjoints, tenaillés par la peur, la crainte et l'inquiétude, ils interprètent mal les paroles ou les comportements de leurs enfants, exagèrent parfois, envahis par leur propre peine, leur frustration ou leur colère. Obnubilés par ces émotions, il leur arrive aussi de perdre de vue les besoins de leurs enfants.

L'intervention ponctuelle et compétente du DPJ pourra, dans certaines situations, rassurer le parent signalant, inquiet et en manque d'informations sur l'autre milieu. Étant assuré par une personne en autorité que son enfant est bien, ce parent mettra fin à ses interventions intempestives. Toutefois, certains parents auront besoin d'une intervention plus musclée et plus directive. L'expérience a démontré que dans de telles situations le DPJ peut à profit référer ces familles au Service de médiation afin que les parents reçoivent l'accompagnement d'un médiateur familial et participent aux séminaires de coparentalité pour résoudre leur conflit et conclure une entente. Les enfants de ces parents, âgés entre 6 et 12 ans, pourront profiter d'un groupe d'entraide pour soulager leur peine et trouver des solutions adaptées à leurs besoins de parler et de s'exprimer en terrain neutre. <

### Notes bibliographiques

- 1 Étude de Pascale Vallant, B.A., LL.B, sur l'appréciation des enfants et des parents, *Groupe Confidences*, 1999.
- 2 Étude de Florian Bocherel, stagiaire français sur l'appréciation des enfants et des parents, *Groupe Confidences*, 2008.
- 3 Cloutier, R., Filion, L. et H. Timmermans (2004). *Les parents se séparent... Pour mieux vivre la crise et aider son enfant*, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, Collection PARENTS.
- 4 Bacon, B. L. et B. McKenzie (2004), « Parent education after separation/divorce. Impact of the level of parental conflict on outcomes », *Family Court Review*, Vol. 42, no 1, p. 85-97.
- 5 Filion, L. (1997). « Pour soulager le cœur des enfants du divorce: la parole, l'écoute et l'entraide », *Service social*, vol. 46, nos 2 et 3.

# → LES INTERVENTIONS COGNITIVES-COMPORTEMENTALES POUR LA GESTION DE LA COLÈRE AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

**Mylène Payer** et **Audrey Savard**, candidates au doctorat, département de psychologie, Université de Montréal



Les problèmes de gestion de la colère chez les jeunes sont associés à une multitude de conséquences négatives à court et à long terme pour ceux-ci et pour leur entourage. Cette problématique constitue d'ailleurs un des premiers motifs de consultation en psychologie (Nelson, Hart et Finch, 1993). Différentes approches ont été proposées afin de favoriser une meilleure gestion de la colère chez les enfants et les adolescents. Des études récentes suggèrent que les interventions cognitives-comportementales sont efficaces pour estomper les problèmes de gestion de la colère chez les jeunes (Sukhodolsky, Kassinove et Gorman, 2004). Le présent article présente, tout d'abord, ce qu'est la colère, sa prévalence ainsi que les facteurs de risques et les conséquences associées à une mauvaise gestion de la colère. Les principales composantes de l'évaluation et de l'intervention cognitive-comportementale pour la gestion de la colère auprès des jeunes et de leurs parents sont également mentionnées sommairement, suivies de considérations concernant l'adaptation des interventions selon l'âge de l'enfant et l'intégration de différentes approches théoriques pour répondre adéquatement aux besoins des enfants et des adolescents ainsi qu'à ceux de leur famille.

## QU'EST-CE QUE LA COLÈRE?

Spielberger et Reheiser (2003) suggèrent que la colère est un état émotionnel accompagné d'activations physiologiques variant d'intensité, soit d'une légère contrariété à une rage intense. L'étude de la colère a été largement négligée par les chercheurs au cours des dernières

décennies au profit d'autres troubles psychologiques tels que la dépression et l'anxiété (Spielberger et Reheiser, 2003). Plusieurs raisons peuvent expliquer le peu d'attention accordée à l'étude de la colère (Kassinove et Sukhodolsky, 1995). Tout d'abord, la colère n'est actuellement pas considérée comme un diagnostic, mais plutôt un symptôme présent dans plusieurs troubles (Eckhardt et Deffenbacher, 1995). De plus, une confusion entourant la colère, l'hostilité et l'agression a été observée dans les écrits scientifiques des dernières années alors que bien que ces concepts soient liés, ils demeurent indépendants. En effet, l'hostilité réfère à un ensemble d'attitudes et de comportements colériques alors que l'agression, quant à elle, comprend les comportements destructeurs et punitifs dirigés envers des objets ou des personnes (Spielberger et Reheiser, 2003). Les connaissances disponibles concernant la colère sont donc très expérimentales et intuitives et cette émotion a fait l'objet de peu d'études systématiques et rigoureuses (Averill, 1983; Spielberger et Reheiser, 2003).

## LA PRÉVALENCE DE LA COLÈRE

La colère est une émotion normale qui peut être adaptative dans certaines circonstances (Spielberger, 1990). En effet, elle permet notamment aux individus d'influencer les autres et le futur, de surpasser un obstacle afin de répondre à leurs besoins de base ou de respecter leurs attentes, valeurs et convictions personnelles (Kassinove et Sukhodolsky, 1995; Lench, 2004). On observe que la colère est une émotion de base

présente tôt dans l'enfance. En effet, certains auteurs suggèrent qu'elle s'observe dès l'âge de deux mois chez les enfants (Lewis *et al.*, 1990 dans Kassinove et Sukhodolsky, 1995). Bien que d'un point de vue intuitif, plusieurs personnes auraient tendance à dire que de ressentir de la colère est un phénomène vécu par l'ensemble de la population, il est actuellement difficile de se prononcer plus précisément sur la prévalence de la colère compte tenu des problèmes rencontrés dans les dernières années pour conceptualiser et mesurer cette émotion. Selon les rares données disponibles, la plupart des adultes mentionnent être de légèrement à modérément en colère, et ce, de plusieurs fois par jour à plusieurs fois par semaine (Averill, 1983). De plus, les individus questionnés rapportent par semaine, en moyenne, 7,3 incidents où ils ont vécu de la colère et 23,5 moments où ils se sont sentis contrariés. Dans un même ordre d'idées, plusieurs parents de la population générale disent avoir déjà vécu un haut niveau de colère envers leurs enfants. Parmi eux, certains affirment également avoir besoin d'utiliser des techniques de gestion de la colère et ont parfois peur de perdre le contrôle et de blesser leurs enfants (Dix, 1991). De plus, les problèmes d'agressivité chez les enfants comptent pour une large proportion des références en santé mentale, soit de 30 à 50 % des cas selon Nelson et ses collègues (1993).

### LES FACTEURS DE RISQUE ASSOCIÉS À UNE MAUVAISE GESTION DE LA COLÈRE

Les facteurs de risque associés à une mauvaise gestion de la colère sont nombreux et abordés par plusieurs auteurs (p. ex. Dodge, Pettit, Bates et Valente, 1995; Eckhardt et Deffenbacher, 1995; Dodge, Laird, Lochman et Zelli, 2002; Moeller, 2001; Nelson, Finch et Ghee, 2006; Potter-Efron, 2005). Tout d'abord,

sur le plan individuel, des prédispositions génétiques ainsi que des facteurs prénataux et neurobiologiques peuvent rendre les individus plus à risque d'éprouver des difficultés au niveau de la gestion de leur colère. Également, plusieurs auteurs suggèrent que les enfants et les adolescents qui ont des comportements agressifs présentent un déficit au niveau du traitement de l'information sociale. Par conséquent, ils ont tendance à percevoir les autres comme étant hostiles et à interpréter négativement leurs intentions. De plus, ils utilisent moins de stratégies acceptées socialement pour gérer leurs conflits, ils ont des stratégies moins efficaces pour moduler leurs états émotionnels et perçoivent les gestes agressifs plus positivement.

### PLUSIEURS CONSÉQUENCES NÉGATIVES PEUVENT ÊTRE ASSOCIÉES À UNE GESTION ET UNE EXPRESSION INADÉQUATES DE LA COLÈRE.

Des facteurs émotionnels, cognitifs ou physiques momentanés peuvent aussi être liés à l'expression de la colère, tels que la fatigue ou le stress. Au niveau de l'environnement familial, les problèmes psychologiques présents chez les parents (p. ex., les troubles de la personnalité), l'instabilité familiale (p. ex. divorce, déménagements), les valeurs antisociales véhiculées dans la famille, les conflits conjugaux entre les parents, l'isolement de la famille, les pratiques disciplinaires inconsistantes ou coercitives, la violence et le manque de supervision parentale peuvent également rendre les enfants plus à risque de développer une mauvaise gestion de leur colère. Des facteurs contextuels tels que la criminalité présente dans le quartier, le statut socioéconomique, le contexte culturel et historique du milieu et l'influence des médias peuvent aussi

être associés à une gestion inadéquate de la colère chez les jeunes.

### LES CONSÉQUENCES D'UNE MAUVAISE GESTION DE LA COLÈRE

Plusieurs conséquences négatives peuvent être associées à une gestion et une expression inadéquates de la colère. Tout d'abord, de la détresse émotionnelle, une faible estime de soi, des troubles psychologiques comorbides (p. ex. anxiété et dépression, consommation excessive d'alcool ou de drogues) et des problèmes de santé physique (p. ex. problèmes cardiaques) ont été observés chez les individus présentant une mauvaise gestion de leur colère (Deffenbacher, Lynch, Oetting et Kemper, 1996; Gorenstein, Tager, Shapiro, Monk et

Sloan, 2007; Spielberger, 1982). Une gestion inadéquate de la colère peut également avoir des répercussions négatives sur le plan interpersonnel et comportemental en occasionnant de la violence domestique, des difficultés relationnelles importantes, des problèmes à l'école et au travail ainsi que des difficultés sur le plan légal et financier (Averill, 1983; Deffenbacher *et al.*, 1996; Lench, 2004). Elle place plusieurs individus à risque d'être victimes de violence (p. ex. meurtre, viol, abus, intimidation) et peut causer de la détresse émotionnelle dans l'entourage de la personne qui ne gère pas adéquatement sa colère (p. ex. parents, fratrie, amis, enseignants, employeurs, intervenants; Nelson *et al.*, 2006). Dans un même ordre d'idées, Nelson et ses collègues (2006) suggèrent que 25 % des services spéciaux des écoles et 50 % des services sociaux sont destinés à

la gestion des comportements dérangeants, agressifs et délinquants. La gestion des comportements problématiques associés à une mauvaise gestion de la colère entraîne donc des coûts considérables, et ce, tant au niveau des services scolaires, sociaux, en santé mentale que judiciaires. Par conséquent, des interventions permettant aux enfants, aux adolescents ainsi qu'à leur famille de développer une meilleure gestion de leur colère sont souhaitables. En ce sens, différentes interventions ont été élaborées pour permettre aux individus d'apprendre des stratégies pour arriver à une meilleure gestion et expression de leur colère. Les principales composantes de l'évaluation et de l'intervention cognitive-comportementale pour la gestion de la colère auprès d'une population infantile et adolescente seront sommairement présentées. Ces composantes ont été abordées de façon plus détaillée dans différentes études (p. ex., Dwivedi et Gupta, 2000; Feidler, 1995; Kellner, Bry et Colletti, 2002; Kellner et Tutin, 1995; Lochman, Curry, Dane et Ellis, 2002; McCarthy-Tucker, Gold et Garcia, 1999; Nickerson et Coleman, 2006).

### L'ÉVALUATION

Il est souhaitable qu'une évaluation brève soit tout d'abord réalisée avant de débiter l'intervention auprès des jeunes dans le besoin. Dans le cadre des rencontres d'évaluation, idéalement réalisées en présence du jeune accompagné de ses parents, l'intervenant peut identifier les difficultés vécues par le jeune et sa famille. L'intervenant peut alors évaluer si les différentes difficultés identifiées sont les manifestations d'un seul trouble ou sont plutôt des problèmes isolés qui devront être traités séparément. Lorsque les problèmes semblent être nombreux, l'intervenant doit tenter de prioriser les difficultés dont le degré d'urgence est plus élevé et qui entravent



davantage le fonctionnement du jeune et de sa famille. Identifier les principales cibles d'intervention permet ainsi d'éviter de multiplier les interventions, de surcharger le jeune et de diminuer sa motivation à s'investir dans les activités cliniques proposées. Pour procéder plus spécifiquement à l'analyse fonctionnelle du problème de gestion de la colère rencontré par le jeune, le thérapeute doit recueillir, entre autres, les informations suivantes: Comment se manifeste la colère chez le jeune (comportements problématiques, manifestations physiologiques)?; Quels sont les éléments déclencheurs (p. ex. les pensées et les attributions, les circonstances particulières)?;

Quelles sont les conséquences associées au comportement (les bénéfices secondaires possibles qui peuvent maintenir le problème, l'impact de la colère sur les relations familiales et interpersonnelles)? En plus des informations recueillies en entrevue, des questionnaires ou des grilles d'observation peuvent être complétés par le jeune, ses parents ou d'autres personnes significatives dans l'entourage (p. ex. intervenants, professeurs) pour compléter l'évaluation (p. ex. *Inventaire de l'expérience de la colère*, Laughrea, Bélanger et Wright, 1996; *CBCL*, Achenbach et Edelbrock, 1983). Il sera ainsi possible d'obtenir un portrait plus juste des forces et des

difficultés du jeune et d'identifier les cibles d'intervention pouvant être bénéfiques pour lui venir en aide.

## L'INTERVENTION

### Le format de l'intervention

Au niveau du format, une métaanalyse récente suggère que les interventions de groupe semblent être aussi efficaces que les interventions individuelles pour développer une meilleure gestion de la colère (Sukhofolsky *et al.*, 2004). La mise en place d'interventions de groupe peut comporter certains avantages. Tout d'abord, elle permet de maximiser le temps, de restreindre les coûts associés à l'intervention et de voir un plus grand nombre de jeunes dans de plus brefs délais. Elle permet également aux jeunes

qui peut mener au développement de comportements perturbateurs. Des jeunes moins bien intégrés peuvent également subir du rejet au sein du groupe. Pour éviter ces situations, il est conseillé que deux intervenants animent les séances pour gérer les processus de groupe et bien encadrer les jeunes dans leurs apprentissages. On suggère que les intervenants émettent un contrat avec les membres du groupe en précisant les règles à respecter pour le bon fonctionnement des séances et qu'ils soulignent l'importance d'adhérer à ces règlements (p. ex. demeurer assis pendant la séance, respecter la confidentialité, écouter les autres sans les juger et attendre son tour pour parler). Il est préférable que les intervenants soient les mêmes

de soutenir les jeunes en difficulté et de veiller au bon fonctionnement de ceux-ci dans les séances de groupe. Malheureusement, compte tenu des contraintes rencontrées dans l'animation des activités cliniques offertes par les services publics (p. ex. le personnel disponible), il est possible que ces modalités « idéales » soient parfois difficiles à respecter. De ce fait, il est à noter que certaines études proposent des moyens pour adapter l'intervention cognitive-comportementale pour la gestion de la colère à une clientèle présentant certains troubles psychologiques comme un déficit d'attention avec hyperactivité, une déficience intellectuelle ou de l'autisme (p. ex. utilisation de pictogrammes, groupe plus petit, durée des rencontres plus courte...; voir Kellner et Tutin, 1995). Bien que ces recherches soient peu nombreuses et doivent être répliquées pour donner du poids aux résultats obtenus, celles-ci peuvent inspirer les intervenants et méritent d'être considérées (avec une certaine nuance) en attendant des études ultérieures sur le sujet.

### CERTAINS OBSTACLES PEUVENT SE PRÉSENTER LORSQU'ON ENTREPREND UN SUIVI EN GROUPE. (...) DES JEUNES PEUVENT ÊTRE RÉACTIFS AUX AUTRES MEMBRES DU GROUPE.

d'expérimenter et de pratiquer directement, lors des sessions, les habiletés qui leur sont enseignées. De plus, les jeunes qui participent à l'intervention de groupe peuvent bénéficier des apprentissages et des questionnements des autres jeunes, ce qui peut favoriser une meilleure intégration des concepts enseignés. Les interventions de groupe peuvent également avoir comme bénéfices de permettre que les jeunes ne se sentent pas stigmatisés en raison de leur problème de gestion de la colère et de favoriser la motivation au changement chez ceux-ci. Cependant, certains obstacles peuvent se présenter lorsqu'on entreprend un suivi en groupe. Par exemple, des jeunes peuvent être réactifs aux autres membres du groupe. Ainsi, certains d'entre eux pourraient devenir des modèles négatifs pour les autres jeunes, ce

à chaque rencontre pour maintenir l'alliance avec les jeunes et pour leur offrir un cadre stable. De plus, ceux-ci devraient identifier pour les jeunes des objectifs individuels à atteindre à chaque semaine. Certains critères sont à considérer pour déterminer quels sont les individus qui peuvent bénéficier de l'intervention de groupe. Par exemple, ils doivent être en mesure de tolérer l'expression des émotions des autres sans qu'il y ait un risque de désorganisation chez ceux-ci. Les enfants ou les adolescents qui présentent des problèmes d'agressivité sévère, qui sont très réticents à parler devant d'autres jeunes ou qui présentent un trouble comorbide qui limite leur capacité à bénéficier des séances de groupe pourraient alors être vus en individuel (p. ex. psychothérapie individuelle) ou pourraient être accompagnés, si possible, par un intervenant dont le mandat serait

### Le contenu de l'intervention

Les principaux objectifs de l'intervention cognitive-comportementale visant une gestion adéquate de la colère chez les jeunes sont de favoriser une meilleure compréhension des liens entre les variables associées à la colère et l'acquisition de nouvelles habiletés chez les enfants et adolescents pour diminuer l'occurrence des comportements problématiques. Plus précisément, l'intervention comprend généralement un volet éducatif où la relation entre les émotions, les pensées, les réactions physiologiques et les comportements est expliquée aux jeunes. Lors de cette première phase, le rôle de l'intervenant est de définir auprès des jeunes ce qu'est la colère et de leur expliquer qu'il est normal de vivre cette émotion, et ce, au même titre

que d'autres émotions (p. ex. joie, tristesse, peur). Les intervenants doivent préciser qu'une mauvaise gestion de la colère peut cependant entraîner des conséquences négatives pour eux et que le but de l'intervention est de les outiller pour qu'ils soient capables de mieux gérer leur colère. Des activités sont aussi mises en place pour aider les jeunes à identifier les signes physiologiques qui les informent de la présence de colère en eux et chez les autres (p. ex. jeux de rôles, observation dans le miroir des expressions faciales liées à la colère) et à identifier les pensées qui déclenchent leur colère et peuvent l'amplifier. Il peut également être bénéfique de présenter aux jeunes un éventail varié d'états émotionnels qu'ils peuvent vivre au quotidien, et ce, pour leur permettre d'élargir le répertoire d'émotions qu'ils connaissent et pour les aider à les verbaliser adéquatement. Un journal personnel peut être utilisé tout au long de l'intervention. Ce journal est similaire aux grilles d'observation déjà utilisées dans certaines unités au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU). Il s'agit d'un outil d'autoobservation utile qui peut être complété par le jeune, entre les séances, pour noter les situations qui ont suscité de la colère en lui, l'intensité de la colère ressentie ainsi que ses observations concernant les pensées et les réactions physiologiques associées à sa colère. Ainsi, ce journal permet de faire le pont entre ce qui est vu pendant les séances d'intervention et les autres contextes dans lesquels vit le jeune. En outre, le journal permet de collecter des informations pour confirmer ou infirmer les hypothèses du thérapeute face au problème du jeune (Lelord, 2004; Kirk, 2004). Il permet également d'identifier, tout au long du processus, les progrès réalisés ou la présence d'obstacles qui limitent l'efficacité de l'intervention.

L'intervention cognitive-comportementale pour la gestion de la colère comprend également l'apprentissage de différentes habiletés. Tout d'abord, des techniques de relaxation et de respiration peuvent être enseignées pour aider les jeunes à diminuer le niveau de tension physique liée à la colère, augmenter la conscience de leur corps et la maîtrise des réactions physiologiques chez ceux-ci. Les rencontres visent aussi à offrir un espace où les jeunes peuvent parler des situations où ils se sentent plus à risque de devenir en colère en se basant sur les situations rapportées dans leur journal. De ce fait, il est important d'aider les jeunes à modifier leurs pensées erronées pour qu'ils puissent accéder à des pensées plus réalistes, compte tenu

dans le cadre de l'intervention. Ces nouvelles stratégies peuvent être mises en pratique à l'aide de jeux de rôle durant les séances. Il est à noter qu'à chaque début de rencontre, un bref retour sur les apprentissages effectués la semaine précédente doit être prévu. De plus, tout au long des séances, l'intervenant félicite les jeunes pour leur participation aux activités, afin de développer leur sentiment de compétence et de favoriser la cohésion entre les jeunes lorsque l'intervention est réalisée en groupe. Finalement, la dernière rencontre est généralement utilisée pour réviser l'ensemble des stratégies enseignées pendant l'intervention. Les jeunes sont alors invités à identifier et à noter les circonstances dans lesquelles ils sont plus à risque

---

**UN DES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION SERA DONC QUE LE JEUNE PRENNE CONSCIENCE QU'IL ATTRIBUE DES INTENTIONS NÉGATIVES AUX AUTRES, ET QU'IL PUISSE TROUVER DES FAÇONS ALTERNATIVES PLUS AIDANTES DE COMPRENDRE LA SITUATION.**

---

des biais cognitifs souvent identifiés chez les jeunes présentant une mauvaise gestion de leur colère. En ce sens, au CJM-IU, certains jeunes peuvent attribuer des mauvaises intentions aux intervenants qu'ils côtoient, ce qui exacerbe leur colère et occasionne des comportements dérangeants et des conflits. Par exemple, un jeune pourrait devenir très en colère que son éducateur lui refuse une sortie parce qu'il croit que l'intention de ce dernier est de lui rendre la vie difficile. Un des objectifs de l'intervention sera donc que le jeune prenne conscience qu'il attribue des intentions négatives aux autres, et qu'il puisse trouver des façons alternatives plus aidantes de comprendre la situation. Des stratégies de résolution de problème et des habiletés de communication sont aussi enseignées aux jeunes

de vivre de la colère et les stratégies qui sont à leur disposition pour gérer adéquatement la situation sur des cartes aide-mémoire qu'ils conserveront. L'intervenant peut également revoir avec le jeune les progrès réalisés depuis le début des rencontres à l'aide du journal complété à chaque semaine pour souligner les efforts et l'investissement de ce dernier tout au long de l'intervention.

### **L'IMPLICATION DES PARENTS ET DES AUTRES PROFESSIONNELS QUI CÔTOIENT L'ENFANT**

Certains auteurs soulignent la pertinence d'impliquer d'autres professionnels dans l'implantation de l'intervention (Sharp et McCallum, 2005). De ce fait, au CJM-IU, il est souhaitable que les objectifs de l'intervention et le matériel utilisé pendant les activités cliniques avec

les jeunes soient aussi présentés aux autres intervenants et aux professeurs pour que ceux-ci puissent guider les jeunes à l'extérieur des rencontres en leur rappelant les stratégies enseignées dans les séances. Ceci permet que les interventions soient similaires et cohérentes d'un professionnel à l'autre. La participation des parents peut également être utile pour que les résultats obtenus soient aussi généralisables dans d'autres contextes, tels qu'à la maison. L'implication des parents semble d'autant

à gérer leurs propres émotions (notamment leur colère) et de les aider, au besoin, à développer des stratégies plus adéquates pour gérer celles-ci lors des séances d'intervention subséquentes.

### ADAPTER L'INTERVENTION SELON L'ÂGE DE L'ENFANT

Il est à noter que les interventions suggérées doivent être adaptées selon le stade de développement de l'enfant (Kingery, Roblek, Suveg, Grover, Sherrill et Bergman, 2006).

un même ordre d'idées, la capacité d'attention des enfants plus jeunes est généralement plus limitée, ce qui nécessite d'effectuer des rencontres plus brèves. L'intervention réalisée auprès d'enfants plus jeunes sera généralement davantage axée sur des techniques comportementales plutôt que cognitives (p. ex. gestion des contingences, techniques de relaxation). En outre, il est attendu que plus les enfants sont jeunes, plus l'implication des parents et des éducateurs dans l'intervention sera grande. Ainsi, l'intervenant peut encourager les parents ou les éducateurs à soutenir l'enfant pour qu'il effectue les différents devoirs suggérés par l'intervenant à chaque semaine. On peut également penser que les parents qui maîtrisent bien les techniques utilisées pendant les rencontres pourront servir de modèle positif au niveau de la gestion émotionnelle pour leur enfant, ce qui peut favoriser le maintien des acquis après la fin de l'intervention. Intervenir auprès d'adolescents peut également comporter certaines particularités à considérer. En effet, compte tenu qu'une des tâches développementales centrales à l'adolescence est de développer son autonomie et de se distancer des figures parentales, il est possible que l'intervenant rencontre certaines difficultés à créer un lien solide et stable avec l'adolescent rencontré et à engager ce dernier dans les différentes activités suggérées.

### L'INTERVENANT PEUT ENCOURAGER LES PARENTS OU LES ÉDUCATEURS À SOUTENIR L'ENFANT POUR QU'IL EFFECTUE LES DIFFÉRENTS DEVOIRS SUGGÉRÉS PAR L'INTERVENANT À CHAQUE SEMAINE.

plus pertinente puisque l'objectif de la réadaptation est habituellement que le jeune puisse regagner son milieu familial naturel. Pour ce faire, des rencontres avec les parents (rencontres de groupe ou individuelles) peuvent être mises sur pied, dans lesquelles le matériel éducatif et les stratégies utilisés avec les jeunes sont également abordés avec les parents. L'intervenant peut aussi prévoir d'enseigner aux parents des pratiques éducatives plus aidantes pour discipliner leur enfant. Il est également important que les parents puissent aborder comment ils se sentent par rapport aux difficultés rencontrées chez leur jeune et par rapport aux situations conflictuelles qui peuvent découler de celles-ci. Ainsi, encourager les parents à nommer leur vécu par rapport à la situation (p. ex. frustration, déceptions, impuissance) peut leur permettre de prendre davantage conscience de leur état émotionnel et de l'impact que celui-ci peut avoir sur la façon dont ils interagissent avec leur enfant au quotidien. Ceci peut également permettre à l'intervenant d'évaluer la capacité des parents

D'ailleurs, certaines particularités sont à considérer pour travailler auprès des enfants plus jeunes. Tout d'abord, il est important que l'intervenant garde en tête que les enfants n'ont pas atteint leur pleine maturité à différents niveaux (p. ex. intellectuel, affectif, au niveau de la résolution de problèmes et de l'introspection; Golden, 2004). Du matériel imagé peut donc être utilisé pour rendre le contenu des rencontres plus concret et favoriser l'intégration des notions apprises chez ceux-ci. On peut également s'attendre à ce que l'intervenant ait besoin de prendre davantage de temps au début de l'intervention pour aider l'enfant à comprendre ce que sont les émotions, les pensées et les réactions physiologiques et pour distinguer ces différents concepts. En ce sens, diverses activités peuvent être réalisées sous forme de jeux tout au long du processus pour aider les enfants dans ces apprentissages (p. ex. bandes dessinées à compléter, histoires racontées, bricolages). Il est également essentiel que l'intervenant adapte son langage pour favoriser la compréhension des enfants. Dans

### VERS UNE PERSPECTIVE ÉCLECTIQUE

Bien que l'intervention proposée soit basée sur une approche cognitive-comportementale, il est important de souligner que l'utilisation d'autres approches peut aussi être bénéfique. En effet, il semble essentiel que l'intervenant travaillant auprès d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés au niveau de la gestion de la colère puisse être en mesure

d'adapter ses interventions en ayant une perspective développementale pour guider ses actions. Dans un même ordre d'idées, d'autres approches (p. ex. psychodynamique, systémique et humaniste) peuvent être aussi très utiles pour raffiner la compréhension clinique de l'intervenant et venir en aide aux jeunes et aux familles dans le besoin, et ce, notamment lorsque des résistances sont observées chez les jeunes ou leurs parents par rapport aux activités réalisées pendant les séances ou lorsque les difficultés de gestion de la colère semblent être généralisées à l'ensemble de la famille (p. ex. transmission intergénérationnelle) et qu'elles paraissent avoir un effet toxique persistant sur la dynamique familiale. <



## Références bibliographiques

- Achenbach, T. M. et C. Edelbrock (1983). *Manual for the Child Behavior Checklist and Revised Child Behavior Profile*. Burlington, VT, University of Vermont.
- Averill, R. J. (1983). « Studies on anger and aggression: implications for theories of emotion », *American Psychologist*, vol. 38, p. 145-160.
- Deffenbacher, J. L., Lynch, R. S., Oetting, E. R. et C. C. Kemper, (1996). « Anger reduction in early adolescents », *Journal of Counseling Psychology*, vol. 43, no 2, p. 149-157.
- Dix, T. (1991). « The affective organization of parenting », *Psychological Bulletin*, vol. 110, p. 3-25.
- Dodge, K. A., Laird, R., Lochman, J. E. et A. Zelli (2002). « Multidimensional latent-construct analysis of children's social information processing patterns: correlations with aggressive behavior problems », *Psychological Assessment*, vol. 14, no 1, p. 60-73.
- Dodge, K. A., Pettit, G. S., Bates J. E. et E. Valente (1995). « Social information-processing patterns partially mediate the effect of early physical abuse on later conduct problems », *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 104, no 4, p. 632-643.
- Dwivedi, K et A. Gupta (2000). « Keeping cool: anger management through group work », *Support Learning*, vol. 15, no 2, p. 76-81.
- Eckhardt, C. L. et J. L. Deffenbacher (1995). « Diagnosis of anger disorders » in H. Kassonov (Ed.), *Anger Disorders: Definition, Diagnosis, and Treatment*, Washington DC, Taylor et Francis.
- Feidler, E. L. (1995). « Ideal treatment package for children and adolescents with anger disorders », *Issues in Comprehensive Pediatric Nursing*, vol.18, no 3, p. 233-260.
- Golden, B. (2004). *Healthy Anger: How to Help Children and Teens Manage their Anger*, New York, Oxford University Press.
- Gorenstein E. E, Tager F. A., Shapiro P. A., Monk, C. et R. P. Sloan (2007). « Cognitive-behavior therapy for reduction of persistent anger », *Cognitive and Behavioral Practice*, vol. 41, p. 168-184.
- Kassinove, H. et D. G. Sukhodolsky (1995). « Anger disorders: Basic science and practice issues » in H. Kassonov (Ed.), *Anger Disorders: Definition, Diagnosis, and Treatment*. Washington DC, Taylor et Francis.
- Kellner, M. H. Bry, B. H et L. Colletti (2002). « Teaching anger management skills to students with severe emotional or behavioral disorder », *Behavioral Disorders*, vol. 27, no 4, p. 400-407.
- Kellner, M. H. et J. Tutin (1995). « A school-based anger management program for developmentally and emotionally disabled high school students », *Adolescence*, vol. 30, no 120, p. 813-825.
- Kingery, J. N., Roblek, T., Suveg, C., Grover, R. L., Sherrill, J. et L. Bergman (2006). « They're not just "little adults": Developmental considerations for implementing cognitive behavioural therapy with anxious youth », *Journal of Cognitive Psychotherapy: An International Quarterly*, vol. 20, p. 263-273.
- Kirk, J. (1989) « Cognitive behavioral assessment », in Hawton, K., Salkovskis, P., Kirk, J., et Clark, D. M. (Eds.), *Cognitive Behaviour Therapy for Psychiatric Problems*, Oxford, Oxford University Press.

### Références bibliographiques (suite)

- Laughrea, K., Bélanger, C. et J. Wright (1996). « L'inventaire de l'expérience de la colère en situation sociale et conjugale : validation auprès de la population adulte québécoise », *Science et Comportement*, vol. 25, no 1, p. 71-95.
- Lelord, F. (2004). « L'analyse fonctionnelle », dans Samuel-Lajeunesse B. et al. (Eds.), *Manuel de thérapie comportementale et cognitive*, Paris, Dunod.
- Lench, H.C. (2004). « Anger management: Diagnostic differences and treatment implications », *Journal of Social and Clinical Psychology*, vol. 23, no 4, p. 512-531.
- Lochman, J. E., Curry, J. F. Dane, H. et M. Ellis (2001). « The anger coping program: An empirically-supported treatment for aggressive children », *Innovative Mental Health Interventions for Children: Programs that Work*, vol. 18, no 3, p. 63-73.
- McCarthy-Tucker, S. Gold, A. et E. Garcia (1999). « Effects of anger management training on aggressive behavior in adolescent boys », *Journal of Offender Rehabilitation*, vol. 29, no 3, p. 129-141.
- Moeller, T. G. (2001), *Youth Aggression and Violence: a Psychological Approach*, Mahwah, N.J., Lawrence Erlbaum Associates.
- Nelson III, M. W., Finch, Jr., A. J. et C.A. Ghee (2006). Anger management with children and adolescents: Cognitive-behavioral therapy, in P.C. Kendall (Ed.), *Child and Adolescent Therapy: Cognitive-Behavioral Procedures*, New York, NY, The Guilford Press.
- Nelson W. M., Hart K. J. et A. J. Finch (1993). « Anger in children: A cognitive-behavioral view of the assessment-therapy connection », *Journal of Rational Emotive and Cognitive Behavior Therapy*, vol. 11, p. 135-150.
- Nickerson, A. B et M. N. Coleman (2006). « An exploratory study of member attraction, climate, and behavioral outcomes of anger-coping group therapy for children with emotional disturbance », *Small Group Research*, vol. 37, no 2, p. 115-139.
- Potter-Efron, T. R. (2005). *Handbook of Anger Management: Individual, Couple, Family, and Group Approaches*, New York, Haworth Press.
- Sharp, S. R. et R. S. McCallum (2005). « A rational emotive behavioral approach to improve anger management and reduce office referrals in middle school children: A formative investigation and evaluation », *Journal of Applied School Psychology*, vol. 21, no 1, p. 39-63.
- Spielberger, C. D. et P. London (1982). « Rage boomerangs. A key to preventing coronaries is emerging: Learn to handle anger and avoid seven deadly responses », *American Health*, vol. 1, p. 52-56.
- Spielberger, C. D. et P. London (1990). « Blood pressure and injustice », *Psychology Today*, p. 48-51.
- Spielberger, C. D et E.C. Reheiser (2003) « Measuring anxiety, anger, depression and curiosity as emotional states and personality traits with the STAI, STAXI, and STPI », in M. Hersen, M. J. Hilsenroth et D. L. Sedal (eds), *Comprehensive Handbook of Psychological Assessment* (2<sup>nd</sup> ed), Hoboken, N.J., John Wiley & Sons, Inc.
- Sukhodolsky, D. G., Kassinove, H. et S. B. Gorman (2004). « Cognitive-behavioral therapy for anger in children and adolescents: A meta-analysis », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 9, p. 247-269.



### ERRATUM

Dans le dernier numéro de *Défi jeunesse*, vol. XV, no 1, nous avons mal cité dans le sommaire le titre de l'article écrit par mesdames Fernet, Fleury et Fredette. Nous aurions dû lire *Vécu sexuel et amoureux des garçons membres de gangs Paradoxes et leviers d'intervention*. Toutes nos excuses aux auteures.



*« La jeunesse n'a jamais joui d'autant de libertés, (...),  
mais c'est paradoxal, il semble qu'elle n'a jamais  
été accablée d'autant de souffrances. »*



Conseil multidisciplinaire  
du Centre jeunesse de Montréal  
Institut universitaire



Centre jeunesse  
de Montréal  
Institut universitaire